

Réflexion morale

*Choisie et traduite par Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana
Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra pour l'ATPF.*

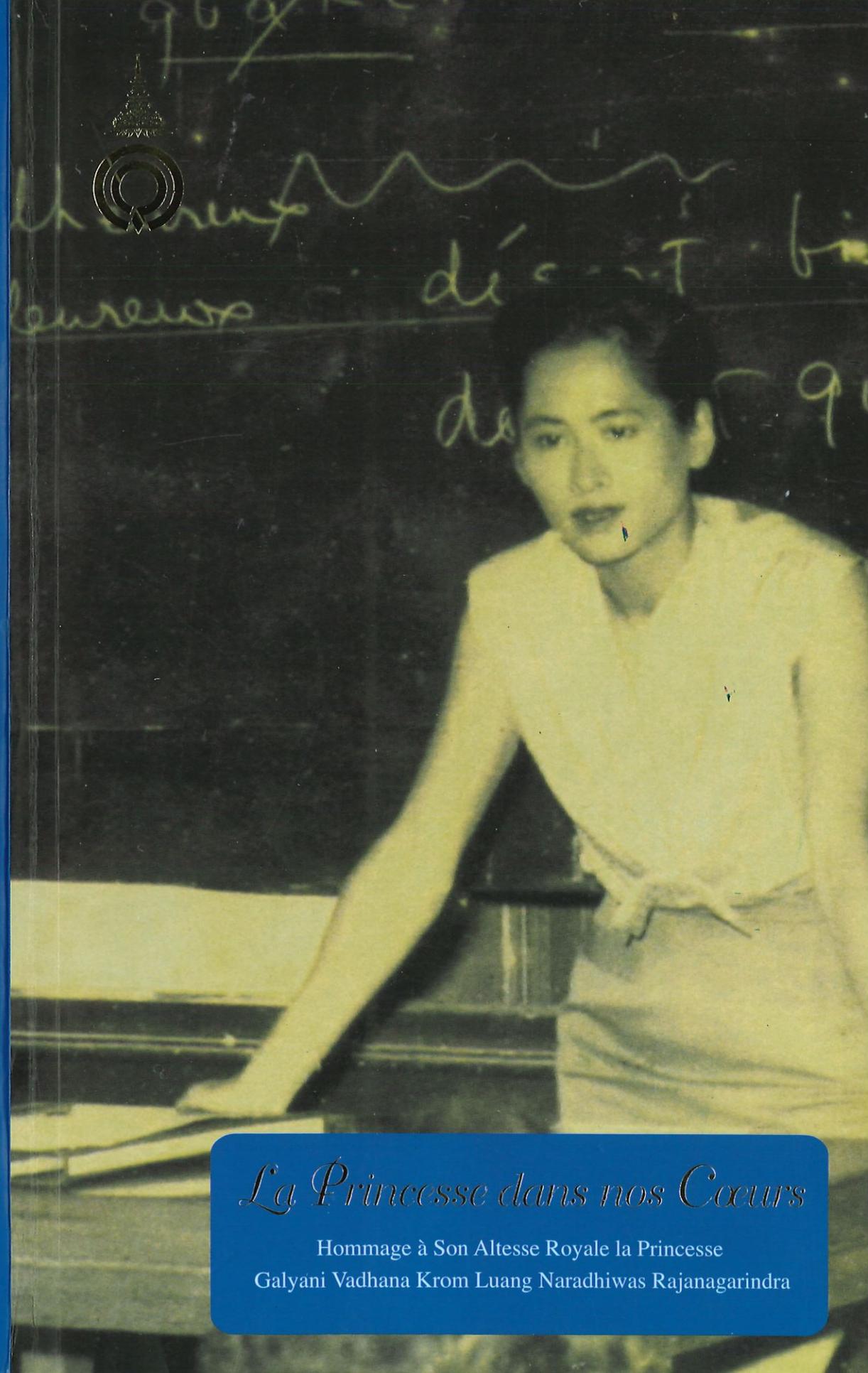
On ne doit pas juger du mérite
d'un homme par ses grandes qualités,
mais par l'usage qu'il en sait faire.

La Rochefoucauld, XVII^e siècle

เราไม่ควรตัดสินคุณค่าของคนที่คุณสมบัติสูงของเขา
แต่ควรตัดสินด้วยการที่เขารู้จักใช้คุณสมบัตินั้น



L'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français



La Princesse dans nos Coeurs

Hommage à Son Altesse Royale la Princesse
Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra





Hommage

Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra a tant travaillé pour la Thaïlande. Tout au long de sa vie, Son Altesse Royale a placé la culture au centre de ses préoccupations, dans la plus pure tradition humaniste. Par son action et par ses enseignements, Son Altesse Royale nous communiquait sa passion qui valorisait toujours les qualités et la sagesse humaines.

Profondément attristé par la disparition de Son Altesse Royale, le Ministère de la Culture s'associe à l'initiative de l'ATPF pour que la publication de "La Princesse dans nos Cœurs" contribue à entretenir le souvenir éternel de Ses nombreux bienfaits.

Anusorn Wongwan
Ministre de la Culture



Hommage

Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra
(Mai 6, 1923 - Janvier 2, 2008)

La disparition de la Princesse est une très grande perte pour la nation tout entière. C'est aussi la perte de celle qui fut pour nous, professeurs de français, un véritable maître...

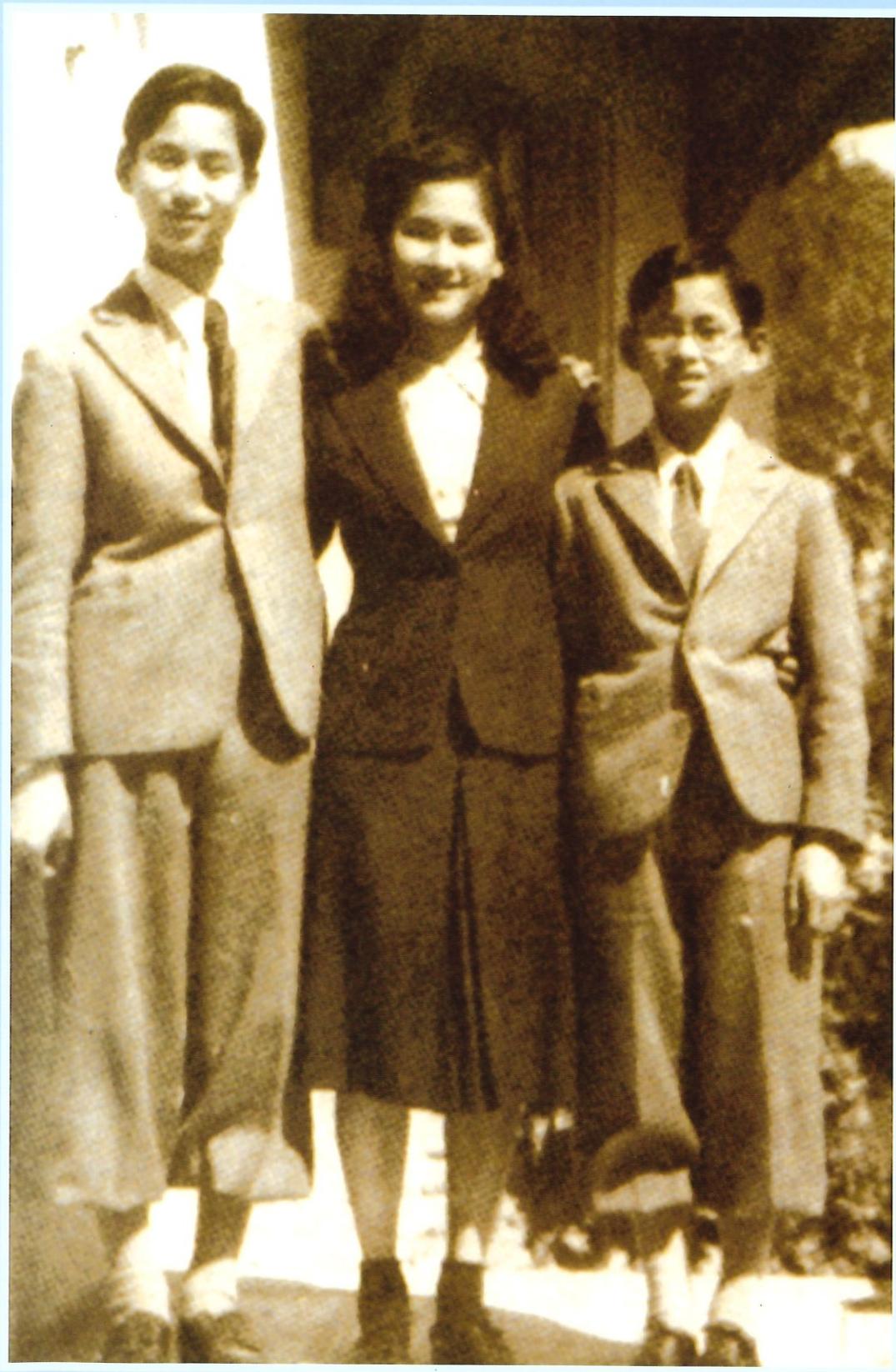
Vous qui avez fondé l'Association,
Vous qui avez animé l'Association,
Vous qui lui avez donné ses lettres de noblesse,
Vous qui n'avez jamais cessé de la chérir à travers des projets divers au bénéfice des enseignants de français,

Nous vous en sommes reconnaissants.
Et nous vous promettons de suivre les chemins que vous avez si bien tracés.

Altesse Royale, vous resterez toujours dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Les membres
de l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français







Un poète tourne les mots en faisant son poème
Pour révéler tout ce qui se cache dans son âme
Qu'il croit déchirée par la belle femme qu'il aime.
Son cœur reste heureux, même brûlé par la flamme.

Un fils reconnaît le gré qu'il a pour sa mère,
Il la nourrit et lui dit tout en souriant
Que l'amour maternel est plus vaste que la terre
Qui donne vie et refuge à tous les êtres vivants.

Voici venir le temps où je montre l'amour
Que j'ai pour mon maître qui me porte secours
En m'apprenant à mieux vivre des mots français.

Qu'il lise cette page en hommage de mon gré,
Qu'il sache que j'apprécie pour toujours la dignité
De son âme qui rit à mon meilleur bonheur.

Au nom de tous les professeurs de français en Thaïlande,
qu'il me soit permis de transmettre notre douleur et notre
chagrin, à Vous, Altesse Royale. Où que vous soyez, nous
vous prions de bien vouloir agréer, chère Altesse Royale,
l'expression de notre profond chagrin.

Sombat Khruathong
Université Naresuan

Biographie

*de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana
Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra*



Née le dimanche 6 mai 1923, Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra est la fille aînée de Son Altesse Royale le Prince Mahidol et de Son Altesse Royale la Princesse Mère. Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana a deux frères: Sa Majesté le Roi Rama VIII et Sa Majesté le Roi Rama IX.

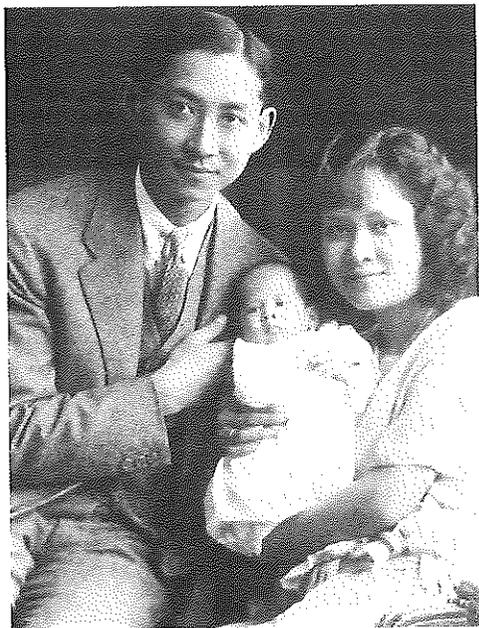
Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana passe son enfance à Lausanne, en Suisse. Elle étudie les langues comme le français, l'allemand et le latin et approfondit ses connaissances en chimie, pédagogie, littérature, philosophie et psychologie, à l'Université de Lausanne.

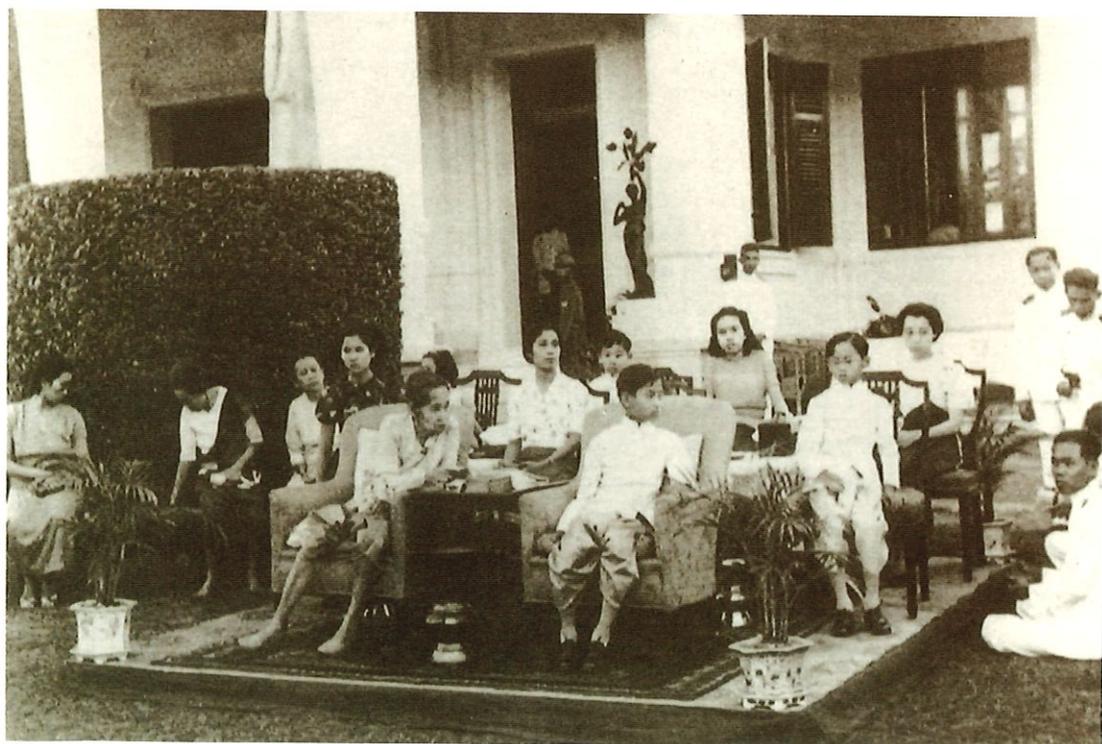
À son retour en Thaïlande, Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana devient successivement professeur de français dans les universités *Chulalongkorn*, *Thammasat*, *Kasetsart*, et de *Chiang Mai*. Elle pourvoit, aussi, à un poste de professeur de français à l'Université *Prince of Songkla*, à Pattani, au sud de la Thaïlande, pour répondre à un besoin d'enseignant. En 1969, elle devient chef du Département de Langue et Littérature françaises de l'Université *Thammasat*.

Au vu du développement des cursus universitaires du français en Thaïlande, c'est en 1977 que Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra crée l'Association

Thaïlandaise des Professeurs de Français (ATPF) ; cette association ayant pour but la promotion de la langue française et la mise en place d'un centre de référence pour les professeurs de français en Thaïlande, en collaboration avec des partenaires de pays francophones.

Ses multiples contributions de soutien et d'appui à la langue française, ainsi que l'exemple qu'elle incarne pour tous les professeurs de français en Thaïlande amènent les Universités thaïlandaises à lui décerner le Diplôme de Docteur *Honoris Causa* dans divers domaines. En 1979, le Gouvernement français lui rend hommage en lui remettant la *Croix de Commandeur des Arts et des Lettres*. L'UNESCO, en 1992, lui attribue la *Médaille Victor Hugo* en égard à ses vastes connaissances en langues et en littérature. Puis, en 1997, le Gouvernement français lui décerne la *Croix de Commandeur de l'Ordre National du Mérite*, et en 2007, la décoration du *Grand Officier de la Légion d'Honneur*.







En complément à la promotion de la langue française en Thaïlande, Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra consacre son temps à des déplacements à travers le Royaume de Thaïlande en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées, notamment dans les domaines de l'éducation primaire et de la santé. Plus de 60 fondations et organismes s'occupant d'éducation, de médecine, de santé publique de sciences sociales et de musique classique sont sous son patronage royal. Son Altesse Royale encourage, soutient moralement et financièrement les meilleurs étudiants dans ces domaines, en les envoyant en bourses de formation à l'étranger afin de leur permettre d'affiner leurs connaissances.

Sa grande érudition, l'aspect visionnaire de son inspiration pour le français et son engagement sans bornes au côté des plus démunis restent pour toujours dans notre cœur.

Son Altesse Royale

*la Princesse Galyani Vadhana
Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra
et l'enseignement du français en Thaïlande*



Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra a commencé à enseigner le français dès son retour de Suisse en 1950. C'est en effet alors qu'elle a accepté d'être le professeur à la faculté des Lettres de l'université *Chulalongkorn* où, pendant les quelques huit années qui suivirent, elle devait donner des cours dans de nombreuses disciplines telles que littérature, civilisation ou encore conversation. Nombre de ses étudiants de cette époque sont désormais devenus des figures importantes du milieu universitaire thaïlandais.

Plus tard, en 1969, quand le département des langues étrangères de la faculté des Arts Libéraux de l'université *Thammasat* - où étaient alors enseignés l'allemand, le chinois, le français, le japonais et le russe - voulut se donner un directeur à la hauteur de ses ambitions et capable de le dynamiser, c'est tout naturellement que Dr. Adul Vichiancharoen, doyen de la faculté, se tourna vers Son Altesse Royale pour lui demander son aide. Et c'est ainsi que Son Altesse Royale devint professeur à temps plein à l'université *Thammasat*.

En dépit de la lourde charge de travail que ses fonctions de professeur et d'administrateur lui imposaient, Son Altesse Royale parvint rapidement à élaborer à *Thammasat* un cursus de licence de langue et de littérature françaises dont la première promotion devait sortir en 1973.

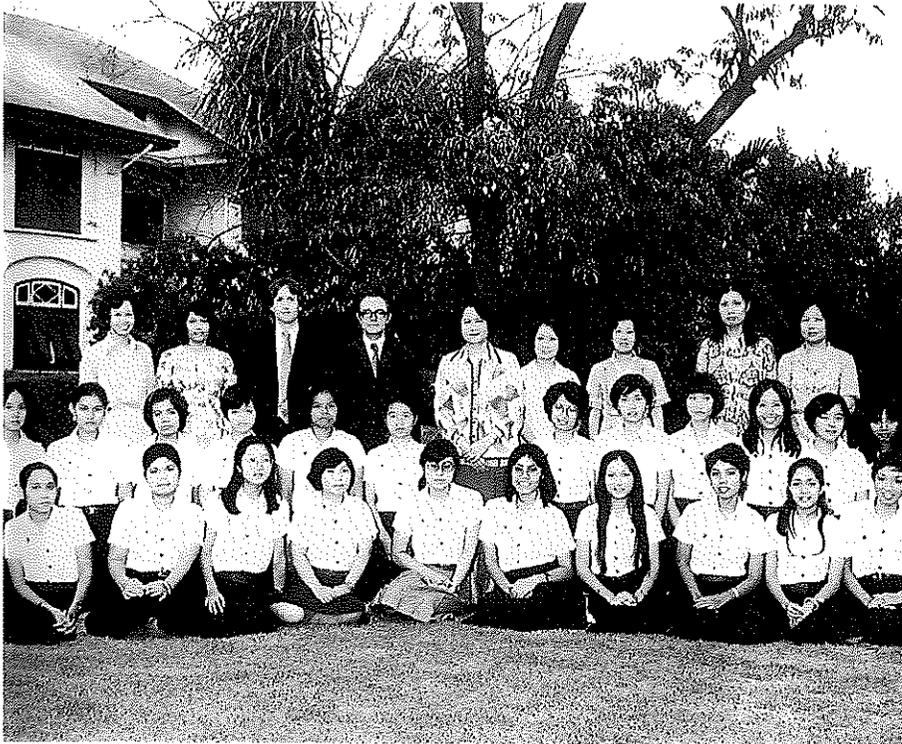
Pendant cette période, plusieurs universités ont, elles aussi, sollicité l'aide de Son Altesse Royale et celle-ci donna divers cours de français à l'université de *Chiang Mai*, à l'université *Kasetsart* et à l'université *Prince of Songkla*

(Pattani). Son expertise devait dès lors être rapidement reconnue, tant dans les milieux universitaires thaïlandais qu'à l'étranger.

Par ailleurs, la participation de Son Altesse Royale à l'élaboration de l'épreuve de français du concours d'entrée dans les universités lui permit très tôt de découvrir et de comprendre dans toute leur complexité les problèmes de l'enseignement du français dans le secondaire, de même que les problèmes posés, dans ce domaine spécifique, par le passage du secondaire au supérieur. Son souci de leur apporter une solution devait alors amener la Princesse Galyani Vadhana à fonder l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français (ATPF).

En 1973, au cours d'un voyage d'étude en France, elle rencontra dans ce but Madame Collet, alors secrétaire générale de la Fédération

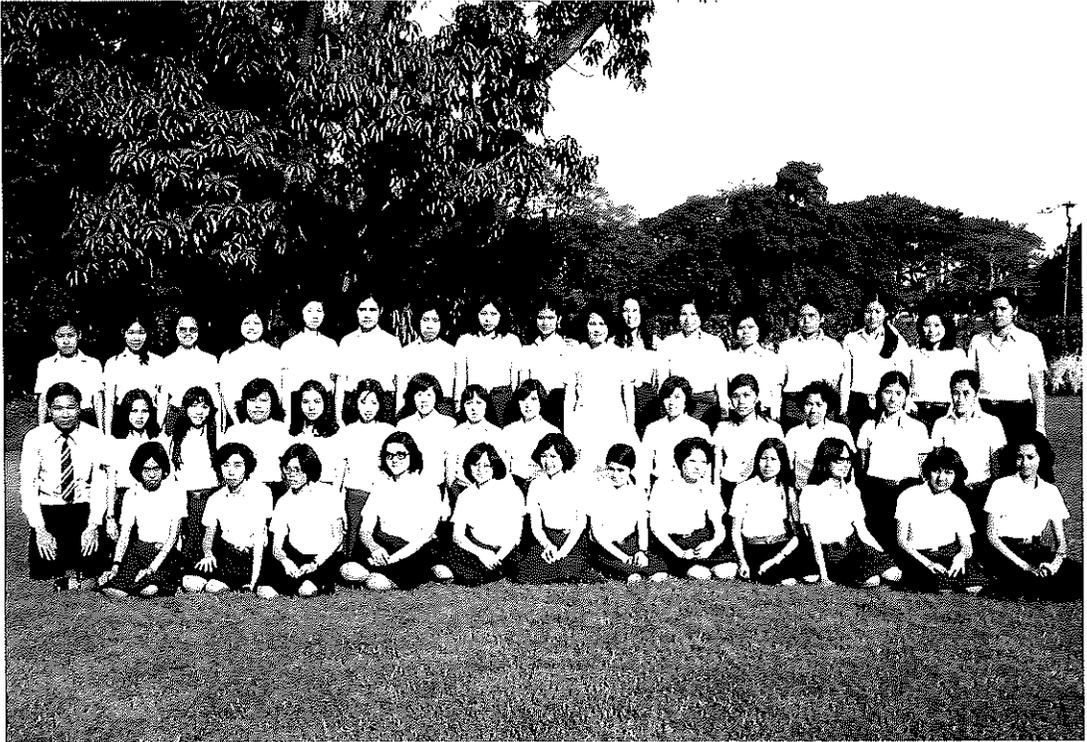


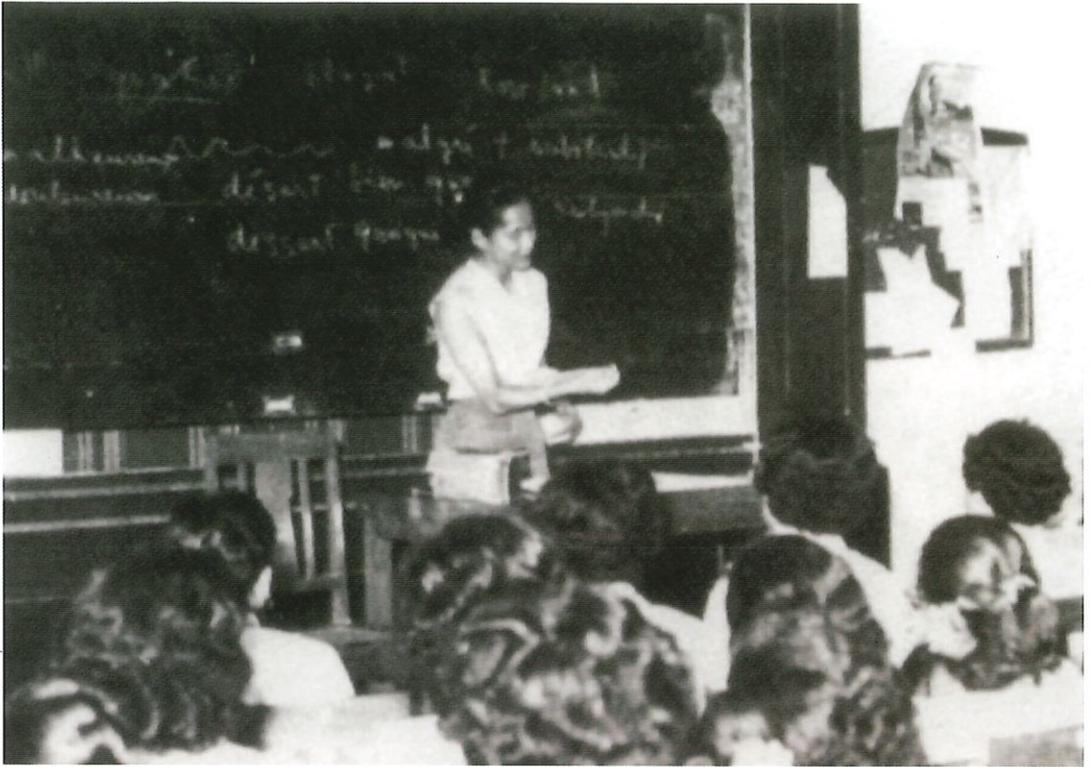


Internationale des Professeurs de Français qui regroupait de multiples associations d'enseignants de français comme langue étrangère. Finalement, le 11 avril 1977, une première assemblée réunit quarante et une personnes intéressées par l'idée de créer une association des professeurs de français, selon les principes définis par Son Altesse Royale dans une lettre circulaire adressée aux professeurs de français des universités du pays et aux inspecteurs du ministère de l'Éducation chargés de l'enseignement du français dans le secondaire. Au cours de cette assemblée, un comité de travail fut élu, placé sous la présidence de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana et qui comportait vingt et un membres : huit représentants des universités du pays (un par établissement), un représentant du Bureau des inspections du ministère de l'Éducation et douze autres professeurs.

Dans son allocution, Son Altesse Royale définissait ainsi les buts de l'association:

1. promouvoir un enseignement et une recherche de qualité dans le domaine de la langue, de la civilisation et de la culture des pays francophones ;
2. servir de centre de rencontre et d'échange de points de vue entre ses membres dans les domaines théorique et méthodologique, en organisant des séminaires ;
3. servir de centre de liaison avec les organisations et les services thaïlandais, ainsi qu'avec les organisations et les services étrangers tels que les Services culturels de l'ambassade de France ou encore le SEAMES ;





4. assurer une collaboration harmonieuse et une compréhension mutuelle entre les différentes institutions, en négociant l'assistance du gouvernement français.

Par la suite, le comité se réunit à plusieurs reprises au palais *Sra Prathum* sous les auspices de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana afin d'élaborer les statuts de l'association. Finalement, le 29 juin 1977, l'Association - dont les statuts définissaient quatre catégories de membres : membres actifs, membres associés, membres institutionnels et membres d'honneur - recevait une autorisation officielle et le comité de travail se transformait en comité exécutif provisoire.

La première assemblée générale se tint à la faculté des Lettres de l'université *Chulalongkorn*, site provisoire de l'Association. Conformément aux statuts, un comité exécutif partiel de quatorze membres fut élu. Il fut ensuite complété par sept membres supplémentaires choisis par cooptation. Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana fut élue présidente de l'ATPF à l'unanimité.

Grâce au soutien de sa présidente, l'ATPF put s'installer dès le 29 juin 1977 dans des locaux que l'on considérait alors comme permanents au 31/28 *soi Athakrit, Aree Samphan 4*, rue Rama VI à Bangkok. Malheureusement, en 1982, la mise en chantier de la voie express la contraignit à déménager et à s'installer, là encore grâce au soutien de la Princesse, dans les locaux actuels du 30/9 *Phaholyothin 2, Phayathai*, Bangkok.

À la fin de son second mandat de présidente de l'ATPF, la Princesse Galyani Vadhana décida de se retirer du comité exécutif, acceptant toutefois le titre de présidente honoraire. Conformément aux statuts révisés en 1981, la présidence de l'association est désormais exercée par deux vice-présidentes. La Princesse, quant à elle, continue d'accorder un soutien actif et indéfectible à l'Association. Non seulement elle préside à chaque élection d'un nouveau comité mais encore elle participe à la plupart des manifestations importantes - séminaires, conférences ou réunions - organisées par l'Association. Ainsi en est-il de l'excursion annuelle organisée par l'ATPF pour ses membres et ses amis, qui a permis de créer des liens étroits et durables entre les participants thaïlandais et français : c'est la Princesse qui en établit soigneusement l'itinéraire et elle continue de l'honorer de sa présence dynamique et enrichissante.

A présent, l'ATPF qui compte désormais huit cent quinze membres actifs, vingt-huit membres associés et douze membres institutionnels, est une association très active au niveau de promouvoir l'enseignement de la langue française, de diffuser la culture et d'échanger les expériences parmi les enseignants et les apprenants. Nous sommes très reconnaissants des travaux initiaux et encourageants de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra, fondatrice de l'Association et Maître de tous les professeurs de français en Thaïlande.

*H*istorique
de l'Association Thaïlandaise
des Professeurs de Français





Les premiers pas vers la création de l'ATPF s'articulent autour des déplacements et rencontres de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana.

En 1973, lors d'un voyage à Paris, Son Altesse Royale rencontre la Secrétaire générale de la Fédération Internationale des Professeurs de Français, qui lui donne des informations sur les activités de la FIPF.

En 1975, lors d'un séminaire organisé à l'intention des professeurs des universités par le Service culturel de

l'Ambassade de France en Thaïlande, les participants soumettent la proposition de rencontres internationales de professeurs de français orchestrées par une association thaïlandaise de professeurs.

En octobre 1976, à l'occasion d'une mission d'étude concernant le français sur objectifs spécifiques, Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana rencontre deux hauts fonctionnaires français du Ministère des Affaires étrangères. Elle envisage avec eux la possibilité d'une création d'une Association Thaïlandaise des Professeurs de Français dont le but principal serait une coopération franco-thaïe constructive de politique linguistique éducative et de promotion de la langue française en Thaïlande.

En mars 1977, Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana reçoit la visite du Conseiller culturel auprès de l'Ambassade de France en Thaïlande. Le représentant du gouvernement français confirme à Son Altesse Royale le soutien au développement d'une association de professeurs de français.

C'est donc le 11 avril 1977, à l'initiative de Son Altesse Royale la Princesse Galyani, alors chef du département de Langue et de Littérature françaises de l'Université *Thammasat*, que se tient, sous sa présidence, une réunion de tous les professeurs de français des universités de Thaïlande accompagnés des inspecteurs du Ministère des Universités thaïlandais. L'ordre du jour de cette réunion : la création de l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français.

Son Altesse Royale présente les objectifs de cette Association :

1. promouvoir un enseignement de qualité dans le domaine de la langue et de la culture des pays francophones;
2. servir de centre de ressources et d'échanges aux membres de cette association dans les domaines linguistique et méthodologique en organisant des séminaires, des conférences et en diffusant des documents et des





publications ;

3. travailler en partenariat avec les organisations et les services thaïlandais ainsi qu'avec les services étrangers tels que l'Ambassade de France en Thaïlande, le SEAMES ;

4. assurer une collaboration harmonieuse et une compréhension mutuelle entre les différentes institutions.

Afin de favoriser une vision d'ensemble de l'enseignement du français en Thaïlande et une collaboration efficace entre ses membres, l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français se compose de professeurs de français des universités mais aussi des professeurs du niveau secondaire. Membre de la Fédération Internationale des Professeurs de français, l'ATPF participe aux congrès, séminaires et s'informe sur les progrès éducatifs accomplis dans les différents pays francophones.



C'est le 27 novembre 1977, que se tient la première Assemblée générale de l'ATPF à la faculté des Lettres de l'Université *Chulalongkorn*. Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana est élue par un vote unanime Présidente de l'Association. Composée d'un comité de travail et sous la présidence de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana, les membres de l'ATPF sont répartis en 4 groupes: membres actifs, membres associés, membres institutionnels et membres d'honneur.

Après deux mandats de présidente de l'ATPF, la Princesse Galyani Vadhana devient présidente honoraire de l'Association. La Princesse continue d'accorder un soutien actif et indéfectible à l'Association, notamment en honorant l'Association de sa présence aux manifestations importantes de l'Association. Désormais et conformément aux statuts révisés en 1981, la présidence de l'association est exercée par deux vice-présidentes.

De nos jours, les activités très variées : séminaires, colloques, fêtes, célébrations sont organisés soigneusement proposés aux enseignants et aux apprenants de français en Thaïlande d'un lieu de rencontre d'une façon académique et amicale. Au niveau international, la coopération scientifique s'est nouée avec des organismes et des établissements divers, toujours en reconnaissant aux pas de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra.

Réflexion morale

Choisie et traduite par Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana
Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra pour l'ATPF.

*Si certaines louanges
te paraissent inacceptables,
regarde-les comme des flatteries.*

Démocrite, philosophe grec
IV^e siècle av. J.-C.

คำสรรเสริญใดๆ ที่รู้สึกร่วมมากเกินไปจนเกินกว่าที่ควรรับได้
ต้องถือว่าเป็นการเยินยอประจบประแจง

Du bon et du mauvais usage

Ouvrage écrit par Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana
Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra
pour les bulletins de l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français



Du bon et du mauvais usage ...

Mea-culpa¹. Dans le Bulletin spécial du mois de novembre, j'ai été si peu tatillonne² (dont le verbe est tatillonner et non tâter ou tâtonner) que j'ai écrit "tatillonne". Dans ma jeunesse, les fautes d'accent, quand elles ne concernaient pas les participes passés ou les mots "à", "où" ne comptaient que pour une demi-faute. Je serai donc indulgente³ avec moi-même.

Je n'aime pas, en général, m'appesantir⁴ sur des explications de fautes de grammaire ou de compréhension des textes passés (sauf en classe!) parce que cela vous donne la grâce d'un éléphant, mais je voudrais tout de même expliquer le titre de ma rubrique "Du bon et du mauvais usage". Quelques personnes y ont vu une critique à leur égard⁵ ou une critique des fautes qu'elles font. Loin de moi cette idée, en choisissant ce titre, je ne songeais qu'à parodier⁶ Vaugelas⁷ et Maurice Grévisse⁸, tout en reconnaissant mon imperfection.

Certains me diront qu'aujourd'hui j'offense leur dignité en expliquant des mots très courants dans les notes du bas de la page. Si je le fais, c'est parce que cette rubrique s'adresse avant tout à de jeunes professeurs du secondaire et l'un d'eux m'avait reproché d'avoir utilisé un vocabulaire trop difficile.

Après un si long hors-d'oeuvre d'excuses, de justifications et d'explications, j'en viens enfin à mon propos d'aujourd'hui.

En, à ou dans, de ou du avec les noms géographiques ?

Complément de lieu Question : où ?

En

— Avec les noms de pays féminins (en général ceux qui se terminent par -e, sauf quelques exceptions)

Ex: La Thaïlande — en Thaïlande

La France — en France

1. du latin : aveu d'une faute, d'une erreur 2. tatillon, onne adj. et n. Fam. trop minutieux, qui s'attache aux moindres détails 3. adj. d'indulgence : facilité à pardonner 4. s'appesantir : insister 5. à leur égard : envers eux 6. imiter 7. Vaugelas : auteur des "Remarques sur la langue française" (1647) dans lesquelles il s'attache à fixer le bon usage 8. Maurice Grévisse : grammairien contemporain, auteur de "Le bon usage".

- Avec les noms de pays masculins commençant par une voyelle
Ex: L'Iran m. — en Iran
- Avec les noms de grandes îles d'Europe
Ex: La Sicile — en Sicile
 mais à Cythère, à Cuba
- Avec les noms de provinces françaises féminins ou masculins.
Quelque fois on trouve "dans le" devant les noms masculins commençant par une consonne
Ex: La Bourgogne — en Bourgogne
 L'Artois m. — en Artois
 Le Berry — en Berry (quelque fois dans le Berry)

A

- Avec les noms de ville. Ceux qui comportent un article le gardent
Ex: Paris — à Paris
 Le Havre — au Havre
- Avec les noms de pays masculins commençant par une consonne ou avec les noms de pays du pluriel
Ex: Le Canada — au Canada
 Les Etats-Unis — aux Etats-Unis

Dans

- Avec les noms de départements français, mais quelque fois "en" pour d'anciennes provinces
Ex: La Manche — dans la Manche
 Les Ardennes — dans les Ardennes
 La Vendée — en Vendée
- Avec les noms de pays ou de villes accompagnés d'un adjectif ou d'une détermination
Ex: Dans la Grèce d'aujourd'hui
 Dans le vieux Paris

Complément de lieu Question : d'où ?

- De avec les noms de ville et les noms de pays féminins ou de pays masculins commençant par une voyelle
Ex: Je viens de Bangkok
 Je viens de France
 Je viens d'Allemagne
- Du, de la, des avec les noms de départements et de provinces français, de pays masculins commençant par une consonne
Ex: Je viens du Midi
 Je viens du Brésil

Complément de nom

— De avec les noms féminins

Ex: L'histoire de France

L'ambassade de Suisse

— Du, des avec les noms masculins commençant par une consonne ou avec un pluriel

Ex: L'ambassadeur du Japon

Une ville des Etats-Unis

— De la laisse au complément sa valeur individuelle

Ex: Les malheurs de la France

Remarque Je n'ai absolument pas été exhaustive⁹. Mon intention est seulement de vous éviter les "je vais à la France" si fréquents dans les copies d'élèves.

La lalilonne

9. exhaustif,ve adj. : qui traite un sujet à fond

Du bon et du mauvais usage

Les ou des ?

Dans sa "Grammaire pratique du français d'aujourd'hui", Librairie Hachette 1968, Huitième édition revue 1977, G. MAUGER écrit p. 95 : "L'article est un des éléments les plus remarquables du français. Précèdent le nom (ou l'adjectif épithète), il constitue le support, souvent indispensable, de ce nom; il lui permet de se manifester dans la phrase". Cet "élément remarquable" est d'un maniement difficile et je sais qu'il pose des problèmes, même aux professeurs d'université. Je n'ai pas la prétention de traiter ce chapitre d'une façon complète. Dans le cas où vous hésiteriez devant l'emploi particulier d'un article, je vous conseille de consulter l'ouvrage précité pp. 95—121. Cette grammaire du français contemporain a été rédigée pour les étrangers et je la trouve très bien faite et suffisante pour un usage courant. Naturellement, si vous désirez écrire en style XVIIe siècle, utilisez plutôt "Le bon usage" de Maurice Grévisse !

Aujourd'hui, je ne veux vous parler que de la différence entre l'emploi de l'article défini et de l'article indéfini, d'une façon générale et pratique.

On emploie l'article indéfini (**un, une, des**) avec des êtres ou des choses qu'on ne connaît pas et qu'on présente pour la première fois. Lorsque les êtres et les choses sont connus, on emploiera l'article défini (**le, la, les**).

Ex. "Un lion était endormi sous un arbre. Un rat, sautant d'une branche de l'arbre, grimpa sur son dos. Le lion se réveilla et dit au rat . . ." En résumé, voilà ce que vous faites : quand vous parlez de quelqu'un ou de quelque chose pour la première fois, dites **un, une, des**. Ensuite vous direz **le, la, les**. Vous voyez que c'est très simple.

Là où les choses se compliquent, c'est le choix entre **les** et **des**. Nous avons vu que l'article indéfini s'utilise avec des êtres ou des objets inconnus, donc vagues. Lorsque ces êtres ou ces objets se précisent on emploie l'article défini.

De même on utilisera l'article défini avec des êtres ou des choses connus de tout le monde, pris dans un sens général, donc très large.

Ex. Le soleil brille (il s'agit du soleil de tout le monde)

L'homme est mortel (= tous les hommes)

Les fleuves se jettent dans la mer (= tous les fleuves, la mer en général)

Par contre, l'article indéfini a un sens restrictif.

Ex. J'aime les fleurs (= toutes les fleurs)

J'achète des fleurs (= un bouquet de fleurs ou quelques fleurs mais non toutes les fleurs du monde)

J'aime les pommes (= n'importe quelle sorte de pommes, les pommes en général)

Je mange des pommes (= quelques pommes, pas toutes les pommes du monde)

Autrement dit, les c'est plus que des.

Je ne sais pas si ces quelques considérations vous seront utiles. La différence entre les et des est une question si délicate à trancher qu'il vaut mieux s'en remettre au meilleur juge, l'oreille - encore faut-il l'avoir juste. Dans le doute, adressez-vous à un collègue de langue française.

La talilomme

ด้วยอภิธานนาการจาก

บริษัท เซลล์ แห่งประเทศไทย

[5]

Du bon et du mauvais usage ...

L'expression de l'ordre

Je vous présenterai aujourd'hui les principaux temps de verbes employés pour exprimer l'ordre.

1. L'impératif

C'est le temps qu'on emploie le plus souvent et celui auquel on pense en premier quand on donne un ordre.

Conjugaison : en général analogue au présent de l'indicatif, mais

— absence de pronom sujet et seulement les deuxièmes personnes du singulier et du pluriel et la première personne du pluriel.

Ex. Réponds, répondons, répondez.

— dans le premier groupe, pas de -s à la 2e personne du singulier

Ex. Parle, regarde, marche.

— Quelques exceptions et difficultés :

v. aller : va

v. s'en aller : va-t'en, allons-nous-en, allez-vous-en

v. savoir : sache, sachons, sachez

v. vouloir : veuillez, veuillons, veuillez

— Si l'impératif est suivi par *en* ou *y*, la 2e personne du singulier conserve son -s :
vas-y, parles-en.

2. Le subjonctif

Comme nous l'avons vu, l'impératif ne possède que trois personnes. Pour les troisièmes personnes du singulier et du pluriel, nous emploierons le subjonctif.

Ex. Qu'il sorte ! Qu'ils fassent attention !

3. L'infinitif

Quand on utilise l'impératif, on s'adresse à des personnes déterminées. Si l'ordre a une valeur générale, c'est-à-dire si l'on ne sait pas exactement à qui on parle, on peut employer l'infinitif.

Ex. Agiter la bouteille avant de s'en servir (le pharmacien qui a collé l'étiquette sur la bouteille de liquide ne sait pas qui achètera cette bouteille).

Ne pas se pencher au-dehors (on s'adresse à tous les voyageurs du train et à aucun en particulier)

Remarques

L'infinitif présent a, comme l'impératif, une valeur de futur. On ne peut pas l'employer pour raconter des faits passés. Un jour j'avais demandé à une candidate à un

poste de professeur de m'écrire son curriculum vitae sur une feuille de papier. Voici ce qu'elle m'a présenté :

“Etudier à l'école . . .

Obtenir le certificat de fin d'études secondaires en 19 . .

Faire la Licence ès Lettres à l'Université Chulalongkorn en 19 . .

Partir pour la France en 19 . .

Etc.”

La jeune personne ne m'avait pas fait un curriculum vitae mais un programme de quelque chose qui n'avait pas encore été fait. N'utilisez donc pas l'infinitif pour raconter ce que vous avez fait, mais le participe passé : “Etudié à l'école . . . , obtenu le certificat”

J'ai encore une remarque importante concernant l'infinitif, mais comme cela n'a rien à voir avec l'expression de l'ordre, je la garderai pour mon prochain billet.

La tailloime

Avec les compliments

de

L'École Ampornpaisarn

**2 Thanon Tivanon
Pakkred, Nonthaburi**

[6]

Du bon et du mauvais usage ...

Quand j' ai commencé à lire l' article "Grammaire implicite et/ou explicite?" de Payom Dhammabutra, dans le numéro 3 du "Bulletin de l'A.T.P.F." pp. 13—18, j' ai senti une petite inquiétude m' envahir. La grammaire traditionnelle y était proprement prise à partie¹. Ses défauts, au nombre de 7, y étaient gravement examinés. A mesure que ma lecture se poursuivait, mon malaise grandissait. Est - ce que je ne commettais pas précisément tous ces péchés dans ma rubrique "Du bon et du mauvais usage" et par - dessus le marché² celui de parler d' une grammaire tout ce qu' il y a de plus explicite?

J' ai cependant poussé un soupir de soulagement³ quand je suis arrivée au bas de l' avant - dernière et à la dernière pages de l' article. L' auteur concédait⁴ que si les apprenants n' étaient pas des enfants et que leur niveau dépassait celui de débutants, il était parfois nécessaire et utile d' enseigner une grammaire explicite.

Malgré les apparences, je ne me sens pas si coupable⁵ que cela :- Comme le titre l' indique, la grammaire dont je parle se veut avant tout pratique, d' un usage courant, du XXe siècle et non celle des siècles passés, non exhaustive⁶, éclectique⁷ et didactique⁸. - Comme je l' ai déjà écrit dans un article précédent, le public auquel je m' adresse est celui des jeunes professeurs du secondaire. Ce ne sont plus des enfants ni même des adolescents, mais pour la plupart, ils manquent de pratique et ne sont après tout que des étrangers enseignant le français langue étrangère dans un pays étranger. Malgré le niveau élémentaire de ces articles, reprenant des notions déjà connues mais peut - être oubliées, essayant de les présenter sous une forme nouvelle et de les compléter, un professeur d' université m' a fait l' amitié de les trouver intéressants et utiles.

—Evidemment, ces articles devraient être écrits en thaï—pendant mes cours, je donne bien mes explications de grammaire en thaï—mais ici j' avoue que cela me pose des problèmes d' écriture !

Mais venons - en à notre sujet d' aujourd' hui qui est une remarque concernant l' infinitif que je vous avais annoncée dans le dernier Bulletin de l' A.T.P.F.

1. prendre à partie : s' attaquer à 2. par - dessus le marché : en outre 3. le soulagement : diminution d' un malaise, d' une peine d' esprit 4. concéder : admettre 5. coupable : qui a commis une faute 6. exhaustif : qui s' occupe d' une matière complètement, sans rien laisser de côté 7. éclectique : qui choisit ce qui lui paraît bon 8. didactique : qui instruit

Du bon et du mauvais usage...de l'infinitif

Dans leurs compositions, les élèves utilisent souvent "par + l'infinitif", ce qui ne se fait plus en français moderne alors que l'usage en était encore répandu au XVII^e siècle. Ils écriront par exemple :

"Il a attiré mon attention par crier très fort."

"Elle est très fatiguée par danser toute la soirée."

Il n'y a certainement pas d'interférence avec l'anglais où nous avons "by + ...ing". C'est probablement une traduction directe du thaï "โดย+คำกริยา".

Comment éviter cette envie d'employer "par + l'infinitif"? La plupart du temps en utilisant le **gérondif** (en + le participe présent), mais attention ! le sujet de la phrase et le sujet du gérondif doivent être les mêmes et le gérondif ne doit pas exprimer un rapport d'antériorité : "Il a attiré mon attention en criant très fort." On peut aussi utiliser **parce que** selon les cas : "Elle est très fatiguée parce qu'elle a dansé toute la soirée." Naturellement, il est aussi possible de remanier⁹ complètement sa phrase.

Il y a cependant certains verbes après lesquels on peut employer "par + l'infinitif". Les plus courants sont **commencer** et **finir**.

Ex. Nous allons commencer par lire le texte et finirons par en faire un résumé.

Il faut bien distinguer la différence de sens entre **commencer à** et **commencer par**. Ex. Nous commençons à lire (= nous commençons l'action de lire).

Nous commençons par lire le texte de la leçon (= nous lisons d'abord puis nous ferons autre chose)

Il en est de même avec **finir de** et **finir par**.

Ex. Nous avons fini de lire (= nous avons terminé notre action de lire)

Nous finirons par lire le poème (= nous faisons d'autres actions et notre dernière action, c'est la lecture du poème).

Assez parlé, si je continue, je finirai par vous lasser.

La tailleur

9. remanier : changer, transformer

Du bon et du mauvais usage ...

Aujourd'hui, je vais vous parler vraiment d'usage et non de grammaire. Ce ne sont pas des usages qui ont cours en Thaïlande, mais il est peut-être intéressant pour des étudiants et des professeurs de français de les connaître.

Dans les formulaires à remplir, il faut souvent indiquer si l'on est M. ou Mme ou Mlle en barrant ce qui ne convient pas. C'est parce que le prénom n'indique pas toujours le sexe de la personne. Par contre, à des personnes que nous connaissons bien, évitons de faire précéder notre nom de M. Mme ou Mlle. Ces trois mots n'ont pas la même valeur que นาย นาง นางสาว et lorsque mes élèves mettent sur leur copie par exemple "Mlle Malee" j'ai toujours envie de leur dire et souvent le fais "Si vous n'avez pas l'habitude de vous appeler vous-même คุณมาลี n'écrivez pas Mlle Malee mais simplement Malee parce que votre Mlle Malee équivaut à คุณมาลี"

Je voudrais ajouter que lorsqu'on s'adresse à une personne, il faut toujours écrire Monsieur, Madame ou Mademoiselle en toutes lettres, de même que sur les enveloppes. Quand on parle de quelqu'un, on peut abrégé M. Mme Mlle. Remarquez qu'il y a un point après le M de Monsieur parce que le mot n'est pas terminé alors que Mme et Mlle ne prennent pas de point parce que la fin du mot est écrite. Ces remarques s'appliquent aussi à des cas analogues, par exemple, adj. pour adjectif, Dr pour Docteur.

A propos du mot docteur, en France, l'usage en est différent de celui des autres pays. En France, on a l'habitude d'appeler seulement les médecins "Docteurs", par exemple "le docteur Knock"; "Docteur, j'ai mal". Pour tous les autres possesseurs de doctorats, le titre se mettra après le nom. Exemple : "Monsieur A., docteur en droit" et non "Le docteur A."

Je vais vous conter une petite mésaventure qui est survenue à une dame qui a vécu longtemps en France et pour qui le mot "docteur" était indissolublement lié au mot "médecin". On présenta un jour à cette dame un chercheur du Centre de la Recherche Scientifique de Bangkok, le Docteur P. ou, à la façon française. Monsieur P., Docteur-ès-Sciences. Ce chercheur avait réussi à extraire le principe odorant des มงคาว ou à en fabriquer synthétiquement, je ne sais plus au juste. La conversation se déroula d'une façon animée sur diverses découvertes de cette nature et la dame s'exclama : "หมอ P., comme c'est intéressant !" pour s'entendre répondre froidement : "Madame, je ne suis pas หมอ but docteur".

La tailloime

docteur "honoris causa"

Du bon et du mauvais usage ...

Le dictionnaire est un outil à deux tranchants.¹ Il est extrêmement utile pour vérifier l'orthographe d'un mot ou une construction grammaticale, comprendre le sens d'un texte d'une façon prudente. Il ne faut pas cependant s'y fier² aveuglément. Les gros dictionnaires français-français donnent de nombreux sens pour un seul mot et il faut savoir choisir en s'aidant de la structure et du contexte. Les dictionnaires français-thaï, si précieux, contiennent parfois des erreurs. Si l'utilisation du dictionnaire est une nécessité pour la traduction dans le sens français-thaï, il l'est aussi dans le sens thaï-français, mais il faut être beaucoup plus circonspect³. On risque parfois d'écrire des choses étranges ou ridicules. Ainsi si vous voulez écrire un français correct, employez des phrases simples avec des mots dont vous connaissez bien le sens. Pour passer à l'échelon⁴ suivant, il faut avoir beaucoup lu, avoir vu les mots et les expressions dans leurs différents contextes et constructions. C'est en somme l'un des principes de la méthode audio-visuelle que vous connaissez bien : acquérir un automatisme à force de répétitions par les exercices structuraux. Ici, il ne s'agit pas de psittacisme⁵ mais d'un entraînement de lecture silencieuse, de compréhension écrite. Lisez donc, chers collègues, lisez beaucoup, vous n'en retirerez que des avantages.

Pour ceux qui sont trop paresseux pour se servir d'un dictionnaire, la traduction littérale⁶ du thaï en français peut jouer de mauvais tours et aboutir à des phrases cocasses⁷. Sans aller jusqu'à cette phrase écrite par l'une de mes élèves qui explique qu'elle voudrait visiter les Etats-Unis parce que "l'Amérique a l'eau tombé connu, Angara" (sic), je voudrais attirer votre attention sur l'emploi erroné⁸ de certains mots.

-
1. couteau à deux tranchants : มีดสองคม
 2. se fier à : ไว้วางใจ
 3. circonspect : รอบคอบ
 4. échelon : ชั้น
 5. psittacisme : vient du mot "perroquet" en latin
 6. la traduction littérale : การแปลคำต่อคำ
 7. cocasse : ขบขัน น่าหัวเราะ
 8. erroné : vient du mot erreur

Le mot *accepter*. L'une des traductions donnée par un dictionnaire français-thaï est *ยอมรับ* alors qu'il serait préférable de ne dire que *รับ*. *Accepter*, en général prendre ce qui est offert.

EX. *Accepter un cadeau.*

Accepter une invitation à dîner.

Accepter un nouveau membre dans l'Association.

Mais souvent, ce mot est employé dans un autre sens. Récemment, j'ai entendu la phrase suivante : "J'accepte que le français que nous faisons n'est pas du vrai français fonctionnel."*

Dans ce sens de *ยอมรับ*, il vaudrait mieux dire :

J'admets que...

J'avoue que...

Je reconnais que...

Je conviens que...

Vous voyez que les formules ne manquent pas et à l'avenir évitez donc le disgracieux "j'accepte que ...".

L'expression *savoir une/la nouvelle* est parfaitement correcte. Elle veut dire qu'on a été informé d'un événement nouveau, donc on vous a déjà raconté ce qui s'est passé. Mais au moment où on vous raconte ce qui s'est passé, où on vous informe, on vous apprend la/une nouvelle. Ainsi, quand vous voulez traduire *רוצה לדעת* dites plutôt : "J'ai appris la nouvelle de son arrivée avec joie. Nous avons appris sa mort avec beaucoup de tristesse."

Deux expressions expliquées dans un article, ce n'est pas beaucoup. Mais vous devez commencer à me connaître maintenant : je suis un amateur de digressions impénitent (cette fois cherchez vous-même dans le dictionnaire et ne faites pas de moi ce que je ne suis pas !)

La talilomme

* phrase impropre

Du bon et du mauvais usage ...

Un certain nombre d'entre vous seront un peu choqués de voir que le sujet de ma chronique d'aujourd'hui est le vulgaire¹ *adjectif possessif*. C'est pourtant là qu'on trouve très souvent des fautes qui se produisent par oubli ou par inattention, jamais par ignorance, tant la notion est élémentaire. Sans aller jusqu'à dire, comme l'une de mes élèves de quatrième année d'université (sixième année de français) parlant de sa famille : "Mon père est commerçant, *mon* mère travaille avec lui, *mon* quatre frères travaillent à la maison, *mon* soeur aînée travaille à l'hôpital Rajvithi, elle est *médecine*, *mon* soeur jeune étude à l'université . . .", on écrit souvent des phrases comme : "Les filles du père Goriot n'aiment pas *son* père." ou même "Les filles du père Goriot n'aiment pas *ses* pères." !

Si vous rencontrez ce genre de fautes, dites-vous bien que c'est d'abord le thaï, puis l'anglais qui en sont les principaux responsables. Nous avons tous, en première année de français, appris à réciter consciencieusement

mon, ton, son, notre, votre, leur

ma, ta, sa, notre, votre, leur

mes, tes, ses, nos, vos leurs

et à faire de nombreux exercices où nous ne nous trompons jamais ou avons appris ces adjectifs possessifs audio-visuellement, par répétition. Mais peu à peu, au fil des ans, notre langue maternelle où il n'y a pas de différence entre la 3ème personne du singulier et la 3ème personne du pluriel

“ลูกสาวคนเดียวไม่รักพ่อของเขา”

“ลูกสาวทั้งสองคนไม่รักพ่อของเขา”

ou l'anglais, où seul le possesseur importe

“*my* father, *my* mother, *my* brothers, *my* sister

his father, *his* mother, *his* brothers, *his* sister” prennent le dessus.

Rappelons-nous qu'en français, il faut considérer :

1. le *possesseur* dont le genre importe peu (nous n'avons pas *his*, *her*) qui détermine l'adjectif possessif à employer selon la personne et le nombre

¹ vulgaire : dans le sens de simple et non de grossier

1 ère personne	singulier <i>mon</i>	pluriel <i>notre</i>
2 ème personne	singulier <i>ton</i>	pluriel <i>votre</i>
3 ème personne	singulier <i>son</i>	pluriel <i>leur</i>

2. *l'objet possédé*, avec lequel s'accorde, en genre et en nombre, l'adjectif possessif,

objet possédé masculin singulier : *mon, ton, son, notre, votre, leur*

objet possédé féminin singulier : *ma, ta, sa, notre, votre, leur*

objet possédé pluriel : *mes, tes, ses, nos, vos, leurs*

Remarque 1 Devant un nom féminin commençant par une voyelle, *ma, ta, sa* deviennent *mon, ton, son*

Ex. *mon amie, ton oreille, son école.*

Remarque 2 Lorsque le possesseur est la troisième personne du pluriel, nous avons *leur et leurs* selon le nombre de l'objet possédé. Il ne faut pas confondre ces deux mots avec le pronom personnel *leur*, complément indirect, pluriel de *lui*, qui reste toujours invariable.

Ex. *Je lui ai dit.*

Je leur ai dit.

Ainsi écrivons correctement : "*Mon père est commerçant, ma mère est . . . , mes quatre frères . . . , ma soeur aînée est médecin, ma jeune soeur étudie à l'université.*" et "*Les filles du père Goriot n'aiment pas leur père.*"

P.S. Le correcteur de ma chronique parue dans le précédent Bulletin de l'ATPF (No 2/1979) m'a fait écrire "évènement". Il paraît que cela se fait maintenant, et ce serait plus correct phonétiquement quoique je ne l'aie vu écrire ainsi dans aucun dictionnaire. Comme je suis plutôt vieux jeu, je voudrais rectifier et écrire "évènement" afin de justifier mon pseudonyme de

La Lalilonne

Du bon et du mauvais usage ...

Aujourd'hui, je vais vous parler chiffres. Rassurez-vous, vous n'avez pas besoin d'avoir la "bosse des mathématiques"¹ pour comprendre mon propos.

Dans le langage sérieux de la grammaire, vous avez peut-être appris que les chiffres s'appellent adjectifs numéraux. Il y en a deux sortes :

1. Les adjectifs numéraux cardinaux qui marquent le nombre ou la quantité : *un, deux, trois, quatre, cinq* Ils sont invariables à l'exception de *un, vingt* et *cent* qui varient quelquefois.

2. Les adjectifs numéraux ordinaux qui marquent l'ordre ou le rang : *premier, deuxième, quatrième, cinquième* Ils sont variables.

Voyons maintenant quelques particularités et emplois de ces adjectifs numéraux :

— *Un, vingt* et *cent*. Nous avons vu que ces trois mots peuvent varier. *Un* au féminin devient *une*, vous le savez. Il n'y a évidemment pas de pluriel : *Vingt* et *cent* prennent en général *s* lorsqu'il y en a plusieurs.

Ex : Quatre-vingts personnes, cinq cents francs.

Mais si *vingt* et *cent* sont suivis d'un autre chiffre, ils restent invariables.

Ex : Quatre-vingt-quatre² points, trois cent quarante étudiants.

— Savez-vous écrire la date ? A voir le nombre d'étudiants de quatrième année qui écrivent la date incorrectement en français, j'ose avancer qu'il doit y avoir quelques professeurs dans le même cas. Ce serait pourtant merveilleux si tout le monde faisait un tout petit effort pour apprendre. Vous allez voir, c'est très simple. Nous allons procéder par comparaison dans les langues que vous connaissez bien.

1. "avoir la bosse des mathématiques" = être doué pour cette discipline. Cette expression vient sans doute de la phrénologie, théorie du médecin Gall, selon laquelle la forme du crâne serait en relation avec le caractère ou les fonctions intellectuelles de l'homme.

2. En Belgique, on dit septante (70), octante (80) et nonante (90), en Suisse, on peut aussi dire septante et nonante, quelquefois huitante, jamais octante, ce qui est beaucoup plus facile que de devoir ajouter 11 à 19 à 60 quand on compte de 71 à 79 et à 80 de 81 à 89. C'est du reste ainsi qu'on parlait autrefois en France, avant que quelqu'un se soit mis en tête de compliquer les choses.

Thai

วันที่ 26 พฤศจิกายน 2522

Français

Le 26 novembre 1979

Anglais

26th November 1979

Américain

November 26th 1979

Faisons quelques observations :

1. Le thaï et le français se ressemblent le plus : il y a “วันที่” et “le” qui tendent à disparaître de plus en plus dans les deux langues ; il n’y a pas de majuscule pour le mois ; il n’y a pas de signe de ponctuation.

2. Les différences avec l’anglais sont les suivantes : en anglais, le mois prend une majuscule ; la date est écrite en nombre ordinal, alors qu’en français on emploie le nombre cardinal, sauf pour le premier jour du mois.

Ex : Le premier mars (mais, le trente et un mars) ; il y a une virgule avant l’année.

3. L’américain est analogue à l’anglais, sauf l’inversion entre la date et le mois.

— Les siècles. On utilise l’adjectif ordinal.

Ex : Le dix-septième siècle. Au vingtième siècle.

Mais si l’on compte les siècles, on emploiera le nombre cardinal

Ex : Les Romains sont restés en Gaule cinq à six siècles.

Remarque : S’il y a un autre mot que “le”, on dira “dans” au lieu de “à”, “Dans ce siècle”, on ne dira pas “A ce siècle”.

— Les rois ou les papes. On emploie le nombre ordinal pour le premier, le nombre cardinal pour tous les autres—comme pour les dates du mois.

Ex : François premier, Louis quatorze. Jean-Paul premier, Pie douze.

— Deuxième ou second. Pour l’adjectif ordinal correspondant au chiffre 2, nous avons deux possibilités. En général, on emploiera “deuxième” s’il y a une suite et “second” quand rien ne vient après. J’ai lu la remarque suivante quelque part, je ne sais plus où : “Quand un homme parle de la Seconde guerre mondiale, c’est un optimiste. Si un homme parle de la Deuxième guerre mondiale, c’est un pessimiste.”

Je ne vous ai exposé que quelques utilisations des adjectifs numériques. Si vous désirez en savoir davantage, consultez votre livre de grammaire habituel, par exemple la “Grammaire pratique du français d’aujourd’hui” de Mauger ou “Le bon usage” de Grévisse.

Je voudrais aussi vous rendre attentifs au fait que la prononciation des chiffres est difficile parce que changeante. Par exemple, le mot "dix" peut se prononcer différemment suivant les mots qu'il accompagne.

Ex : J'ai vu dix personnes. [di]
Il y en a dix. [dis]
Il a dix-huit ans. [diz]

Mais je n'ai pas l'intention de vous donner un cours de phonétique aujourd'hui. Reportez-vous à votre livre de grammaire ou interrogez vos collègues français.

La latilonne

P.S. Je n'ai pas l'intention, en ce moment, de repaquer à la rédaction ses erreurs, ses coquilles, ses omissions de mots qui rendent incompréhensibles certaines phrases, ses caractères typographiques non conformes à ceux qui avaient été demandés, non, je voudrais ici, corriger une faute que j'ai, je l'avoue, commise moi-même. Dans le No 3/1979, p. 7, dans mon P.S., j'avais écrit, concernant le mot "événement" : "... ce serait plus correct phonétiquement, quoique je ne l'aie vu écrire ainsi dans aucun dictionnaire".

Il faudrait plutôt dire "... quoique je ne l'aie vu écrit ainsi...".

Le mot "l" qui remplace "événement" ne peut faire l'action d'écrire lui-même, mais il peut être écrit. Je pense qu'il vaut mieux s'apercevoir de ses fautes soi-même si c'est un peu tard.

Ex. No 2 :

... hier

j'ai fait une longue promenade.

Ex. No 3 :

... il

m'avait demandé de ne pas partir.

Quand on tape à la machine un texte d'examen ou une lettre, on est souvent amené à couper un mot trop long à la fin d'une ligne. Il ne faut pas le faire n'importe comment. Il faut séparer le mot aux endroits formant une syllabe complète.

Ex : comparaison peut être coupé en

com—paraison

compa—raison

comparai—son

mais pas

comp—raison

compar—aison

co—mparaison

comparais—on

Ce n'est pas une règle très importante et si on ne l'observe pas, ce n'est pas si grave, mais c'est bien agaçant à voir !

La talillonne

Du bon et du mauvais usage ...

Après nous être arrêtés, dans le dernier Bulletin de l'ATPF, à des considérations formelles comme la typographie, aujourd'hui nous allons passer aux choses sérieuses comme la grammaire et l'orthographe. Soyez avertis, je vais peut-être jeter le trouble dans vos âmes, comme moi-même, si tatillonne au sujet de la correction grammaticale, j'ai été ébranlée par l'Arrêté du 28 décembre 1976.

Si vous êtes un professeur de français consciencieux et curieux, vous devez avoir feuilleté "Le bon usage" de Maurice Grévisse. A la fin du volume, avant l'index, pp. 1153-1158 de la 9ème édition, 1969, il y a un appendice qui est l'Arrêté relatif à la simplification de l'enseignement de la syntaxe française du 26 février 1901. Ce qui nous intéresse, c'est la liste annexée à cet arrêté. Cette liste existe aussi à la fin de la "Grammaire française" de J. Dubois, G. Jouannon, R. Lagane, édition Larousse, 1961, sous le titre de "Tolérances grammaticales" et sous forme d'extraits.

Quant à l'Arrêté du 28 décembre 1976, je l'ai trouvé par hasard dans "Le Français sans faute" par Pierre Dagnaud-Macé et Georges Slynès, le No 311/312 de la Collection Profil Formation, édition Hatier, 1978. En passant, je voudrais demander au "Critique du dimanche", qui a disparu de notre Bulletin, s'il lit encore notre périodique, de nous parler de cette collection qui contient des livres fort intéressants et utiles. Cet Arrêté du 28 décembre 1976 contient aussi une liste annexée donnant les nouvelles tolérances grammaticales, tout en reprenant une grande partie de la liste de 1901. Sans plus tarder, pénétrons dans le vif du sujet. Je vous donnerai tout d'abord les points que j'estime importants, communs aux deux arrêtés, ensuite ceux qui sont propres à l'Arrêté de 1976.

1. Dans l'Arrêté de 1901, nous trouvons :

Accord du verbe quand le sujet est un mot collectif. -

Toutes les fois que le collectif est accompagné d'un complément au pluriel, on tolérera l'accord du verbe avec le complément.

Ex : "un peu de connaissances suffit ou suffisent".

Dans l'Arrêté de 1976, nous trouvons :

“A mon approche, une bande de moineaux s'envola.

A mon approche, une bande de moineaux s'envolèrent.”

L'usage admet, selon l'intention, l'accord avec le mot collectif ou avec le complément.

On admettra l'un et l'autre accord dans tous les cas.

2. Dans l'Arrêté de 1902, nous trouvons :

C'est, ce sont. - On tolérera dans tous les cas l'emploi de c'est au lieu de ce sont.

Ex : “C'est ou ce sont des montagnes ou des précipices”.

Dans l'Arrêté de 1976, nous trouvons :

“Ce sont là de beaux résultats. C'est là de beaux résultats.”

“C'étaient ceux que nous attendions. C'était ceux que nous attendions.”

L'usage admet l'accord au pluriel et au singulier.

3. Dans l'Arrêté de 1901, nous trouvons :

Pour le **participe passé construit avec l'auxiliaire avoir**, lorsque le participe passé est suivi soit d'un infinitif, soit d'un participe présent ou passé, on tolérera qu'il reste invariable, quels que soient le genre et le nombre des compléments qui précèdent. Ex : “Les fruits que je me suis laissé ou laissés pendre ; les sauvages que l'on a trouvé ou trouvés errant dans les bois”.

Dans l'Arrêté de 1976, nous trouvons :

“Les musiciens que j'ai entendus (entendu) jouer.

Les airs que j'ai entendu (entendus) jouer.”

L'usage veut que le participe s'accorde lorsque le complément d'objet direct se rapporte à la forme conjuguée et qu'il reste invariable lorsque le complément d'objet direct se rapporte à l'infinitif (On peut dire plus simplement : “Le participe s'accorde lorsque le complément d'objet direct fait l'action de l'infinitif, il ne s'accorde pas lorsque le complément d'objet direct ne fait pas l'action de l'infinitif. Dans le premier exemple, les musiciens font l'action de jouer, dans le deuxième exemple, les airs ne font pas l'action de jouer, ils sont joués.”)

On admettra l'absence d'accord dans le premier cas. On admettra l'accord dans le second, sauf en ce qui concerne le participe passé du verbe faire.

4. **Ci-inclus, ci-joint.** - Ces deux locutions ont des règles si compliquées “soient que ces mots sont placés au commencement ou dans le corps de la proposition, suivant que le substantif est ou n'est pas déterminé” (Arrêté de 1901) que je m'arrangeais toujours à les

mettre en tête de phrase de manière à ne pas avoir à les accorder mais l'Arrêté de 1901, en fait, tolérait déjà "l'accord facultatif, sans exiger l'application des règles". "Ci joint ou ci jointes les pièces demandées (sans trait d'union entre ci et le participe) ; je vous envoie ci joint ou ci jointe copie de la pièce."

5. **Vingt et cent.**- Dans l'un de mes précédents articles, j'avais tenté de vous expliquer l'usage de vingt et de cent au pluriel. Les deux arrêtés nous disent que nous pouvons toujours admettre la marque du pluriel même dans le cas où ces adjectifs numériques sont suivis d'un autre adjectif numéral. Ex : "Quatre-vingt dix (quatre vingts dix) ans. Six cent trente-quatre (six cents trente quatre) hommes." Remarquons encore qu'on admet l'absence de trait d'union entre les éléments d'un adjectif numéral qui forment un ensemble inférieur à cent.

6. **Les adjectifs nu et demi précédant un nom.**-

Ex. "Elle courait nu-pieds (nus pieds)."

"Une demi-heure (demie heure) s'écoula."

L'usage est que nu, demi restent invariables quand ils précèdent un nom auquel ils sont reliés par un trait d'union.

On admettra l'accord.

7. On m'avait toujours appris que lorsque chacun reprenant un nom ou un pronom au pluriel était suivi d'un possessif, celui-ci devait être son, sa ou ses, mais les deux arrêtés admettent aussi leur et leurs.

Ex. : "Ils sont sortis chacun de son côté ou de leur côté.

Rapporte ces livres chacun à sa place ou à leur place,"

8. L'usage veut que tout, employé comme adverbe, prenne la marque du genre et du nombre devant un mot féminin commençant par une consonne ou un h aspiré et reste invariable dans les autres cas. On admettra qu'il prenne la marque du genre et du nombre devant un nom féminin commençant par une voyelle ou un h muet.

Ex : "Elle se montra tout (toute) étonnée."

Les paragraphes suivants sont particuliers au nouvel Arrêté de 1976.

9. **Participe passé conjugué avec être dans une forme verbale ayant pour sujet "on".**-

Ex : "On est resté (restés) bons amis."

L'usage veut que le participe passé se rapportant au pronom on se mette au masculin singulier.

On admettra que ce participe prenne la marque du genre et du nombre lorsque on désigne une femme ou plusieurs personnes.

10. Accord du participe passé conjugué avec avoir dans une forme verbale précédée de "en" complément de cette forme verbale.-

Ex : "J'ai laissé sur l'arbre plus de cerises que je n'en ai cueilli.

J'ai laissé sur l'arbre plus de cerises que je n'en ai cueillies."

L'usage admet l'un et l'autre accord.

11. Le mot "gens" est d'un maniement délicat. L'usage donne au mot le genre masculin sauf dans les expressions telles que : les bonnes gens, les vieilles gens, les petites gens. Lorsqu'un adjectif ou un participe se rapporte à l'une de ces expressions ou lorsqu'un pronom la reprend, ou admettra que cet adjectif, ce participe, ce pronom soient, eux aussi, au féminin.

Ex : Instruits (instruites) par l'expérience, les vieilles gens sont très (prudentes) : ils (elles) ont vu trop de choses.

12. Noms masculins de titres ou de professions appliqués à des femmes.-

Ex : "Le français nous est enseigné par une dame. Nous aimons beaucoup ce professeur. Mais il (elle) va nous quitter."

Précédés ou non de Madame, ces noms conservent le genre masculin ainsi que leurs déterminants et les adjectifs qui les accompagnent. Quand ils sont repris par un pronom, on admettra pour ce pronom le genre féminin.

13. Pluriel des noms propres de personnes.-

Alors qu'auparavant, on n'admettait la marque du pluriel que pour les noms des familles royales ou des familles illustres, ou les noms d'oeuvres artistiques, par exemple, les Bourbons, les Tudors, les Condés, des Corots, des Rembrandts.

Maintenant, on admettra que les noms propres de familles ordinaires prennent aussi la marque du pluriel. Ex. : "les Duponts, les Thibauts".

14. Accent circonflexe.-

Ex : Crâne (crane) ; épître (épître ; crûment (crument).

On admettra l'omission de l'accent circonflexe sur les voyelles a, e, i, o, u dans les mots où ces voyelles comportent normalement cet accent, sauf lorsque cette tolérance entraînerait une confusion entre deux mots en les rendant homographes,* par exemple : tâche/tache ; vous dites/vous dites ; rôder/rôder.

* homographe, adj. et n. : Se dit de mots dont l'orthographe est la même, mais dont le sens est différent.

15. Accent grave. -

Dans un des précédents numéros du Bulletin, je m'étais débattue pour que l'orthographe du mot "événement" soit rectifiée. J'avais tort de faire tant d'efforts, maintenant "dans certains mots, la lettre e avec un accent aigu est généralement prononcée comme un e avec un accent grave [ɛ] à la fin d'une syllabe.

On admettra l'emploi de l'accent grave à la place de l'accent aigu."

Ex : événement (évènement) ; je (céderai) (je cèderai).

16. Trait d'union. -

Ex : arc-en-ciel (arc en ciel) ; nouveau-né (nouveau né) ; crois-tu ? (crois tu ?) ; est-ce vrai ? (est ce vrai ?) ; dit-on (dit on).

Dans tous les cas, on admettra l'omission du trait d'union, sauf lorsque sa présence évite une ambiguïté (petite-fille/petite fille) ou lorsqu'il doit être placé avant et après le t euphonique intercalé à la troisième personne du singulier entre une forme verbale et un pronom sujet postposé (viendra-t-il ?).

Ces règles concernent surtout des règles de grammaire du niveau avancé de l'enseignement supérieur plutôt que celles du niveau secondaire. Cependant les règles d'accord de sujets singuliers ou pluriels dont je ne vous ai pas parlé pourraient se présenter. Dans ce cas, assurez-vous que vous n'êtes pas trop sévères par ignorance des nouvelles tolérances. Quoiqu'il en soit, cela devient beaucoup plus difficile de "piéger" nos élèves avec de petites subtilités grammaticales et nous devons changer notre habitude d'écrire des items testant de petits points de détail pour nous tourner vers un aspect plus global de la langue.

Ma longue chronique d'aujourd'hui ne se lit pas comme un roman, elle est très indigeste. Ceux qui l'ont lue d'un trait jusqu'ici n'en ont probablement pas retenu grand'chose. Etpour tant, je vous assure qu'il vaut la peine de faire l'effort de pénétrer le langage touffu de la grammaire et de comprendre les quelques points que je vous ai choisis, points que vos collègues français, pour la plupart, ignorent encore.

La latilienne

Du bon et du mauvais usage ...

Dans le dernier Bulletin de l'ATPF, mon article sur les nouvelles tolérances grammaticales, tirées de l'Arrêté du 28 décembre 1976, était si long et si indigeste que, par contraste, aujourd'hui je serai très brève.

Le mot "oublier"

Vous connaissez tous le sens de ce mot, oublier = ลืม, mais son emploi est quelque fois fautif. Cela est dû à notre façon d'employer ou plutôt de ne pas employer les temps des verbes en thaï.

Par exemple, quand vous partez de la maison un matin, il pleut à verse. Vous prenez naturellement votre parapluie. L'après-midi, le beau temps revient. A la fin de la journée, vous saisissez vos livres et cahiers, votre sac à main et vous quittez l'école. En arrivant à la maison, en voyant le coin où vous mettez votre parapluie d'habitude, vous vous écriez : "ฉันลืมร่มไว้ที่โรงเรียน" et si vous traduisez, vous dites "J'oublie mon parapluie à l'école !"

Autre exemple, vous demandez à vos élèves de vous remettre leur cahier de devoirs. L'un d'eux vous dit : "J'oublie mon cahier à la maison."

Dans les deux cas, il y a une faute de temps, faute qui est due à notre façon de traduire automatiquement le thaï en français sans réfléchir. En thaï parlé, le passé et le futur sont escamotés, ce qui ne se fait pas généralement en français. "Oublier" s'applique au moment où vous faites l'action d'oublier.

Ainsi dans le premier exemple, l'acte s'est fait au moment où vous avez quitté l'école. Quand vous arrivez à la maison, cet acte appartient déjà au passé, vous devez donc dire : "J'ai oublié mon parapluie à l'école." De même, l'acte d'oublier de votre élève s'est produit chez lui. Maintenant qu'il est à l'école, il devra dire : "J'ai oublié mon cahier à la maison."

Prenez donc l'habitude de dire automatiquement "j'ai oublié" au lieu de "j'oublie."

Il ne faut pas que j'oublie de vous dire qu'il peut évidemment arriver que l'on emploie le présent de l'indicatif ou du subjonctif (comme ici) lorsque l'on parle du moment présent ou le futur ou l'impératif pour l'avenir.

Vous n'oublierez pas tout cela ?

Ne l'oubliez pas !

La Laloume

[5]

Du bon et du mauvais usage ...

Une de mes collègues m'a demandé de consacrer une de mes chroniques au participe. Le sujet est si vaste que je ne sais pas ce qu'elle avait en tête au juste. J'en avais, du reste, effleuré le sujet dans mon article sur les nouvelles tolérances grammaticales de 1976 dans le Bulletin 3/1980. Cet article, trop long (5 pages) et contenant trop de règles (16 règles), n'a pas dû retenir l'attention de beaucoup de lecteurs. Je voudrais donc parler du participe et traiter le sujet d'une façon un peu plus systématique, en rappelant les règles générales que vous connaissez mais que vous avez peut-être un peu oubliées et par la même occasion reprendre les nouvelles tolérances concernant le participe.

Je voudrais ajouter, chers collègues, que seules les règles d'usage correct doivent être enseignées. Ce n'est que dans la correction des devoirs ou des examens que les tolérances seront prises en considération. J'avoue que pour les professeurs qui doivent élaborer des tests avec des réponses à choix multiples, ces nouvelles tolérances restreignent singulièrement leurs possibilités : La transgression des normes établies provient souvent d'un effort de réflexion logique ou de nuance et non d'un relâchement dû à la facilité ou à l'ignorance, ce que ceux qui érigent ces normes, en l'occurrence le Ministère de l'Éducation, ont reconnu en admettant ces tolérances grammaticales. Malheureusement, en ce qui concerne nos élèves thaïs, s'ils s'éloignent de l'usage établi, c'est en général par pure négligence ou insouciance bienheureuse.

Le participe

- I L'accord des participes passés avec être
- II L'accord des participes avec avoir
- III L'accord des participes passés des verbes pronominaux
- IV Participe présent et adjectif verbal

I L'accord des participes avec être

Règle générale Le participe passé employé avec être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe ou avec le nom auquel il se rapporte.

- La même règle s'applique avec les autres verbes d'état comme sembler, paraître.
- Certains verbes, toujours intransitifs, forment leurs temps composés avec être. Leur participe passé est donc variable, par exemple, aller, arriver, entrer, mourir, naître, partir, rester, venir, etc.

Exemples

Remarques

- | | |
|---|---|
| 1. L'heure de le récréation est venue. | Accord de venue avec heure qui est féminin singulier. |
| 2. Ils sont faits l'un pour l'autre | Accord de faits avec ils, masculin pluriel. |
| 3. La Valse et le Boléro de Ravel ont été enregistrés. | Avec deux sujets de genre différent, le participe passé se met au masculin pluriel |
| 4. - Nous sommes arrivés.
- Nous sommes arrivées.
- Vous êtes persuadé (s).
- Vous êtes persuadée (s). | L'accord de arrivé et de persuadé dépend de la personne ou des personnes représentées par nous et vous. |
| 5. On est resté (restés) bons amis.
On est entré (entrées) ensemble. | On est un pronom indéfini qu'on qualifie de masculin. L'usage veut donc que le participe passé se mette au masculin singulier. Avec les nouvelles tolérances grammaticales, on admet que le participe s'accorde lorsque on désigne un ou plusieurs hommes ou une ou plusieurs femmes. |

(à suivre)

La tailloime

Exemples tirés de " Le Français sans faute" par P. Dagnaud-Macé et G. Slynès, Coll. Profil Formation 311/312, Ed. Hatier, Paris 1978

[5]

Du bon et du mauvais usage ...

LE PARTICIPE (suite)

II L'accord des participes passés avec l'auxiliaire avoir

Règles générales

1. Le participe passé conjugué avec avoir ne s'accorde jamais avec le sujet du verbe.
2. Il s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct placé **AVANT** le verbe.
3. Il est invariable :
 - quand le complément d'objet direct est placé **APRES** le verbe ;
 - quand il n'y a pas de complément d'objet direct.

Exemples

Remarques

- | | |
|---|--|
| 1. Elles ont écrit à leurs parents. | — Le participe passé ne s'accorde pas avec le sujet.
— Il n'y a pas de complément d'objet direct : le participe passé reste invariable. |
| 2. Elles ont écrit des lettres. | — Le complément d'objet direct (des lettres) est placé après le verbe : pas d'accord. |
| 3. J'ai reçu toutes les lettres qu'elles m'ont écrites. | — Le participe passé reçu ne s'accorde pas parce que le complément d'objet direct (toutes les lettres) se trouve après le verbe "ai reçu".
— Le participe passé écrites s'accorde avec "qu'" qui représente "toutes les lettres" et qui est placé avant le verbe ont écrites. |
| Nous allons maintenant voir quelques règles un peu plus particulières. | |
| 4. J'ai laissé sur l'arbre plus de cerises que je n'en ai cueilli. J'ai laissé sur l'arbre plus de cerises que je | — Autrefois, le participe passé restait invariable si le complément d'objet direct qui précède est le pronom "en." |

n'en ai cueillies.(1)

5. La traduction que j'en ai faite. . .
(Voltaire)

6. Elle est plus courageuse qu'on ne
l'aurait cru.(2)

7. a) Les musiciens que j'ai entendus
(entendu) jouer.(1)

b) Les airs que j'ai entendu
(entendus) jouer (1)

c) La robe que j'ai fait faire me
va bien.

d) Les erreurs que j'ai eu à
combattre . . .

Les achats que nous avons pensé
à faire . . .

Il n'a pas versé la somme qu'il
aurait dû (verser) (2)

8. Les précurseurs qu'ils ont été dans
ce domaine . . .

Il lui a rendu tous les services qu'il
a pu. (3)

— Maintenant l'usage admet l'un et l'autre
accord.

— Ici le complément d'objet direct est "que"
qui représente "la traduction" et non "en"
qui représente le texte traduit.

— Le participe reste invariable parce que le
complément d'objet direct "l'" est équiva-
lent à "cela", neutre singulier qui représente
toute la première proposition "Elle est
plus courageuse"

— Cas des participes passés suivis d'un
infinitif :

a) Le complément d'objet direct "que"
remplaçant "les musiciens" se rapporte à
la forme conjuguée "ai entendus", l'usage
veut que le participe s'accorde, mais les
nouvelles tolérances grammaticales admettent
l'absence d'accord.

b) Le participe passé reste invariable parce
que le complément d'objet direct "que"
remplaçant "les airs" se rapporte à l'infini-
tif "jouer" : j'ai entendu quelqu'un jouer
les airs, mais les nouvelles tolérances
grammaticales admettent l'accord.

c) Fait suivi d'un infinitif est toujours
invariable.

d) Mauger conseille de laisser invariables
les participes passés complétés par un infi-
nitif, exprimé ou non.

— Les participes passés "été" et "pu" sont
toujours invariables.

9. Que de détours il a fallu pour arriver au but : (3)
 Les tempêtes qu'il y a eu . . . (3)
 Les chaleurs qu'il a fait . . . (2)
10. a) Les dangers que j'ai courus
 b) Les trois heures que j'ai couru
 c) Les heures terribles que nous avons vécues (vécu)
 d) Les quelques heures qu'il a vécu (vécues) (2)
11. a) La multitude d'animaux sauvages que j'ai vus (ou vue) en Afrique(3)
 b) Le peu d'efforts qu'il a fait (ou faits) (3)
12. C'est un des plus beaux paysages que j'aie vu (ou vus). (2)
- Le participe passé des verbes impersonnels (il faut, il y a, il pleut, il fait, etc.) est invariable.
- a) "que" est un véritable objet.
 b) "que" = pendant lesquelles, complément de durée
 c) "que" = véritable objet.
 d) "que" = complément de durée.
- Avec les verbes coûter, valoir, courir, vivre, etc., les nouvelles tolérances grammaticales admettent l'accord ou l'absence d'accord.
- Dans les mots collectifs avec leurs compléments, l'accord se fait selon le sens que l'on donne
 a) *vue* si l'on insiste sur la multitude, *vus* si l'on pense aux animaux sauvages.
 b) *fait* si l'on insiste sur "le peu", ou bien on reconnaît qu'il a fait quelques efforts.
- Les nouvelles tolérances grammaticales admettent l'un ou l'autre accord.
- Après un relatif objet direct ayant pour antécédent "un des" suivi d'un superlatif, on peut accorder le participe passé avec "un" ou "des".
- Je vous rappelle que le subjonctif est commandé par le superlatif.

(à suivre)

La tailloenne

(1) Arrêté du 28 décembre 1976 : Tolérances grammaticales et orthographiques

(2) G. Mauger "Grammaire pratique du français d'aujourd'hui" Hachette

(3) P. Dagnaud-Macé et G. Slynès "Le Français sans faute" Hatier

Du bon et du mauvais usage ...

LE PARTICIPE (suite)

III L'accord des participes passés des verbes pronominaux

Les verbes pronominaux se conjuguent dans les temps composés avec l'auxiliaire "être" et un pronom personnel de la même personne que le sujet : me, te, se, nous, vous.

Règles générales

1. Les verbes essentiellement pronominaux (appelés aussi proprement, simplement pronominaux) sont des verbes n'existant qu'à la forme pronominale. Par exemple, on peut "s'enfuir", mais on ne peut pas "enfuir, enfuir quelqu'un ou quelque chose". L'accord du participe passé se fait avec le sujet.

Liste de quelques verbes essentiellement pronominaux :

s'absenter	s'emparer	s'évader	se moquer
s'abstenir	s'empreser	s'évanouir	se réfugier
s'écrier	s'enfuir	s'exclamer	se soucier
s'efforcer	s'envoler	se méfier	se souvenir

Ex. Ils se sont souvenus des jours agréables passés ensemble. Elle s'est évanouie de peur.

Seule exception : le verbe "s'arroger" admet un complément d'objet direct.

Ex. Les droits qu'elle s'était arrogés étaient exorbitants.

2. Les verbes qui peuvent être pronominaux et où, comme dans les verbes essentiellement pronominaux, le pronom "se" n'a pas de fonction (ni complément d'objet direct ni complément d'objet indirect).

L'accord du participe passé se fait avec le sujet.

Liste de quelques-uns de ces verbes :

s'apercevoir de	s'échapper de	se plaindre de ou à
s'attaquer à	s'ennuyer de	se réjouir de
s'attendre à	se manifester par	se taire

Il faut remarquer que le sens est différent de celui de la forme active.

Ex. Nous nous sommes ennuyés de vous.

Elle s'est plainte du bruit.

3. Les verbes à sens passif. L'accord du participe passé se fait avec le sujet.

Ex. Ces maisons se sont construites rapidement.

Cette voiture s'est vendue fort cher.

4. Les verbes pronominaux réfléchis ou réciproques (réfléchi : le sujet fait l'action sur lui-même ; réciproque : deux ou plusieurs sujets font l'action l'un sur l'autre ; pour l'accord des participes, il n'y a aucun besoin de faire une distinction entre eux) où le pronom réfléchi ou réciproque est complément d'objet direct. Le participe passé s'accorde avec le pronom.

Ex. Elles se sont lavées.

Ils se sont battus.

5. Les verbes pronominaux réfléchis ou réciproques où il y a un complément d'objet direct qui n'est pas le pronom réfléchi ou réciproque.

L'accord se fait ou non selon que le complément d'objet direct est placé avant ou après le verbe.

Ex. Elles se sont lavé les mains.

Les pierres qu'ils se sont jetées . . .

6. Les verbes pronominaux réfléchis ou réciproques où le pronom réfléchi ou réciproque est complément d'objet indirect.

Le participe passé ne s'accorde pas avec le pronom.

Liste de quelques verbes avec complément d'objet indirect :

se mentir	se plaire	se sourire
se nuire	se ressembler	se succéder
se parler	se rire	s'en vouloir

Ex. Ils se sont longuement parlé.

Elles se sont souri.

En résumé

- 1) Pour les verbes essentiellement pronominaux (1.), pour les verbes pronominaux non réfléchis (2.) et pour les verbes pronominaux à sens passif (3.), il y a accord du

participe passé avec le sujet. Dans ce cas, si l'on remplace "être" par "avoir", la phrase n'a pas de sens

Ex. Ils se sont réfugiés dans un couvent.

("Ils ont réfugié eux-mêmes" n'a pas de sens.)

- 2) Pour les verbes pronominaux réfléchis ou réciproques, il y a accord avec le complément d'objet direct si celui-ci se trouve avant le verbe. Il n'y a pas d'accord avec "se" quand "se" est complément d'objet indirect, sauf dans les cas où il y a un autre mot ayant la fonction de complément d'objet direct précédent le verbe.

Ici, la substitution de "être" par "avoir" gardera un sens à la phrase et permet de rechercher la présence ou non du complément d'objet direct.

Ex.—Elles se sont lavées. (On peut dire "elles ont lavé elles-mêmes")

—Elles se sont lavé les mains. ("elles ont lavé les mains à elles-mêmes")

—Ils se sont plu. ("ils ont plu l'un à l'autre")

(à suivre)

La tailloime

Bibliographie :

- A. Alvernhe, Y. Brunswick "A Paris II", Didier
- J. Dubois, G. Jouannon, R. Lagane "Grammaire française", Larousse
- P. Dagnaud-Macé et G. Slynès "Le Français sans faute", Hatier
- M. Grévisse "Le Bon usage", Duculot Hatier
- G. Mauger "Grammaire pratique du français d'aujourd'hui", Hachette

Du bon et du mauvais usage ...

LE PARTICIPE (suite et fin)

IV PARTICIPE PRESENT ET ADJECTIF VERBAL

Le participe passé employé sans verbe auxiliaire s'accorde avec le nom ou le pronom qu'il accompagne, sauf pour certains participes passés comme "excepté", ci-joint, ci-indus y compris" qui s'accordent ou ne s'accordent pas selon les cas et dont nous avons déjà parlé en partie (voir Bulletin de l'ATPF No. 3/1980, pp. 6-7).

Quant au **participe présent**, qu'il faut distinguer de l'adjectif verbal, il est **invariable**.

Différences entre le participe présent et l'adjectif verbal :

Le participe présent	L'adjectif verbal
— marque une action passagère	— marque un état permanent
— peut ordinairement être remplacé par une proposition relative	— peut être remplacé par un autre adjectif
— est invariable	— est variable comme un adjectif ordinaire et s'accorde avec le nom auquel il se rapporte
— peut avoir un complément	

Pour savoir si un mot se terminant par-ant est un **participe présent** ou un **adjectif verbal**

— on regarde s'il y a un complément (complément d'objet direct, complément d'objet indirect, compléments circonstanciels etc), s'il y en a un, il s'agit en général d'un **participe passé**

— on remplace ce mot par un adjectif qualificatif, si la phrase a encore le même sens, il s'agit d'un **adjectif verbal**, sinon, il s'agit d'un **participe présent**.

Ex : Une histoire amusante nous distrait : une histoire agréable. Une personne amusant ceux qui l'écoutent : avec "agréable" la phrase n'a aucun sens. En outre, on peut constater que "ceux qui l'écoutent" a la fonction de complément d'objet direct de "amusant".

Certains participes présents et adjectifs verbaux dérivant du même verbe n'ont pas la même orthographe. Quelques exemples :

Participes Présents	Adjectifs verbaux
communiquant	communicant
convainquant	convaincant
différant	différent
équivalant	équivalent
excellant	excellent
fatiguant	fatigant
influant	influent
négligeant	négligent
précédant	précédent
provoquant	provocant

Il en est de même de certains participes présents et noms dérivant du même verbe comme :

Participes présents	Noms
fabriquant	fabricant
présidant	président

FIN

La talillonne

Bibliographie :

- P. Dagnaud-Macé et G. Slynès "Le Français sans faute", Hatier
- G. Mauger "Grammaire pratique du français d'aujourd'hui", Hachette
- J. Dubois, G. Jouannon, R. Lagane "Grammaire française", Larousse
- A. Alvernhe, Y. Brunsvick, P. Ginestier "En France **", Didier

[13]

Du bon et du mauvais usage ...

Il y a des mots, à peu près synonymes, mais, c'est là le danger, qui ont des constructions différentes. Nous allons en examiner quelques paires dans les prochains numéros du Bulletin de l'ATPF. Pour aujourd'hui, nous allons étudier l'emploi des verbes très courants suivants :

PARLER et DIRE

PARLER

1. Verbe intransitif

Le verbe ne peut pas avoir de complément d'objet direct (sauf dans le cas spécial, mentionné sous 3.). On ne peut pas "parler quelque chose". Vous utiliserez le verbe parler quand vous voulez simplement décrire l'action d'articuler des sons et non les paroles prononcées.

Ex. Il parle = เขาพูด

Comme le verbe parler n'a pas de complément d'objet direct, il ne peut y avoir de propositions subordonnées conjonctives compléments d'objet direct (complétives). On ne peut écrire "Je parle que . . ."

2. Verbe transitif indirect

a) On peut parler de quelque chose ou de quelqu'un = พูดถึง

Ex. Je parle de mon dernier voyage.

Ils parlent de leurs parents.

b) Si l'on s'adresse à quelqu'un, on doit dire "parler à quelqu'un" (quelquefois "avec quelqu'un"). "à quelqu'un" peut être remplacé par un pronom personnel qui précède le verbe.

Ex. Je parle à ma soeur. Je lui parle.

c) On peut parler de quelque chose à quelqu'un.

Ex. Il a parlé de ses projets d'avenir à son professeur.

Il lui en a parlé.

3. Verbe transitif direct

Uniquement avec les langues ou un complément sans article.

Ex. Je parle anglais. Je parle le français sans accent.

Ils parlent politique.

4. Verbe pronominal

Attention : dans le verbe "se parler" "se" est complément d'objet indirect et non complément d'objet direct.

Ex. Ils se sont parlé longuement.

DIRE

C'est un verbe transitif direct et indirect.

— Il faut noter que "dire" doit toujours être suivi d'un complément d'objet direct.

Vous ne pouvez écrire "Il dit.", vous devez écrire "Il parle.". On peut avoir en même temps un complément d'objet indirect.

Ex. Il lui dit un mensonge.

— Comme "dire" a un complément d'objet direct, on peut avoir des complétives : dire que + indicatif.

Ex. Il dit qu'il partira demain.

— On peut avoir d'autres subordonnées conjonctives : dire si, dire quand, dire comment.

— On peut avoir un complément d'objet indirect, remplaçable par un pronom personnel comme avec le verbe parler : dire quelque chose à quelqu'un comme parler à quelqu'un de quelque chose.

— Dire à quelqu'un de + infinitif = donner l'ordre à quelqu'un de

Ex. Je lui dis de partir = Je lui ordonne de partir.

— Il y a beaucoup d'expressions où "dire" a différents sens.

Nous n'en donnerons que quelques exemples ici.

a) Dire de + nom = penser de

Ex. Qu'en dites-vous ? = Qu'en pensez-vous ?

b) Cela veut dire = Cela signifie

c) Cela ne me dit rien de + infinitif = Je n'ai pas envie de . . .

d) Son nom me dit quelque chose = Son nom me rappelle quelque chose.

Remarque

En thaï, on écrit : เขาพูดว่า “ฉันจะกลับบ้าน”, c'est pourquoi on voit souvent Il dit que “Je vais rentrer à la maison.” ce qui est incorrect ; “que” ne s'emploie qu'avec le discours indirect. Il faut donc écrire Il dit : “Je vais rentrer à la maison.”

Pour vous amuser, voici un petit exercice où vous remplacerez les par les verbes parler ou dire.

Je ne (1) pas très bien le français. L'autre jour, mon ami est venu me rendre visite et a commencé à (2) si vite que je n'ai rien compris. Après avoir lu l'étonnement sur mon visage, il a recommencé plus lentement. Il m'a alors (3) : “Celui qui (4) tout le temps n'est pas toujours celui qui sait le plus et celui qui ne (5) rien n'est pas toujours le plus attentif : il rêve peut-être à autre chose.” Est-ce que mon ami a raison ? Qu'en (6) -vous ? Je lui ai (7) que je réfléchirais à la question.

La talillonne

Solution (1) parle (2) parler (3) dit (4) parle (5) dit (6) dites (7) dit

Du bon et du mauvais usage ...

Après avoir étudié les verbes “parler” et “dire”, nous allons continuer à examiner deux mots à peu près synonymes, mais de constructions différentes.

PARTIR et QUITTER

PARTIR

Ce verbe est toujours intransitif. Il n'y a donc pas de complément d'objet direct ou indirect, mais on peut avoir des compléments circonstanciels commençant, en général, par différentes prépositions.

1. Comme le verbe “parler”, on peut l'utiliser seul.

Ex. Il est parti.

2. **Partir de**, c'est s'en aller d'un lieu.

Ex. Je suis parti de chez moi.
(Complément circ. de lieu)

3. Les prépositions changent selon le moyen de locomotion utilisé.

Ex. Partir à pied, en voiture, en bateau, par le train, etc.

1 G. Mauger “Grammaire pratique du français d'aujourd'hui”, Hachette, 9me éd., Paris 1977, p. 393.

4. **Partir pour** ou **partir à/en** l'endroit où l'on se rend ?

Nos professeurs nous ont toujours appris qu'il fallait écrire **partir pour**.
Ex. Nous allons partir pour Paris, pour la France. Mais si vous parlez avec des Français, vous entendrez presque toujours **partir à Paris, partir en France**.

Que faire ? Les puristes préconisent “partir pour” et certains condamnent “partir à”. Mauger¹ explique le glissement de “pour” vers “à” par le fait que “à” est appliqué à un point donné, à un endroit précis, ainsi on a tendance à construire “partir”, qui décrit l'action de se mettre en route comme “aller” qui décrit l'action de voyager.

Ex. Aller à Paris, aller en France.

Mauger conseille de continuer à dire : “Il part pour Paris”, (mais, bien entendu, si la personne est déjà arrivée, le verbe étant au passé composé, dites : “Il est parti à Paris”)

Quoiqu'il en soit, des écrivains considérables ont été partisans de

“partir à”, tel Claudel² cité par “Le petit Robert” : “En vain la grammaire voudrait nous imposer . . . le bourbeux Je pars pour Paris, au lieu du direct et prompt Je pars à . . .”.

5. **Partir suivi d'un infinitif**

Ex. Il est parti passer ses vacances en France.

Il est parti faire un tour.

Il ne faut pas croire que ces infinitifs sont des compléments d'objet direct. On peut sous-entendre “pour” devant ces verbes : pour passer, pour faire. Nous obtenons ainsi des compléments circonstanciels de but.

QUITTER

Ce verbe est transitif.

1. Comme le verbe “dire”, sauf pour une exception, “quitter” doit toujours être suivi d'un complément d'objet direct : lieu, personne ou chose.

Ex. Il quitte la maison tous les jours à sept heures.

Sa femme l'a quitté.

Sa voiture a dérapé et a quitté la route.

2. Le verbe “quitter” se trouve aussi dans une forme pronominale, “se quitter”.

Ex. Ils se sont quittés devant la gare.

3. L'exception où vous n'avez pas besoin de mettre un complément d'objet direct, c'est lorsque vous êtes au téléphone et que vous voulez que votre interlocuteur patiente quelques instants pendant que vous allez chercher la personne qu'il demande ou que vous avez peur qu'il raccroche. Vous vous écririez alors : “Ne quittez pas !”. En fait, il y a bien un complément d'objet direct qui pourrait être “le téléphone” ou “l'écoute”, mais il est sous-entendu.

VOYAGER

Pour conclure, aux verbes “partir” et “quitter”, je voudrais ajouter “voyager” qu'on traduit par เดินทาง, ce qui est parfaitement correct, mais qui occasionne des erreurs lorsqu'on veut traduire “ฉันเดินทางไปฝรั่งเศส”. Il faut savoir que “voyager” se fait pour ainsi dire “en vase clos” dans une région, un pays, sur un continent.

Ex. Je voyage en France.

Cela veut dire que je ne sors pas de la France et non que je fais un voyage de la Thaïlande jusqu'en France. Si l'on va de Thaïlande en France, on doit dire :

Ex. Je vais en France ou Je pars pour la France.

Du reste, on peut remarquer qu'en thai on dit bien “เดินทางไป”.

La Lalilomme

² Dictionnaire “Le petit Robert”, éd. 1978, p. 1367

Du bon et du mauvais usage

Dans les pièces de Molière, il est presque toujours question de mariage. Pour en parler correctement, il s'agit de connaître l'emploi de certains verbes et de certaines expressions.

MARIER—SE MARIER—EPOUSER

Marier quelqu'un (en général son fils ou sa fille) à ou avec quelqu'un = แต่งงานให้

Ex. Monsieur Jourdain veut marier sa fille Lucile avec le fils du Grand Turc.

Passif : être marié = แต่งงานแล้ว

Ex. Ils sont mariés depuis dix ans.

Se marier avec quelqu'un = แต่งงานกับ

Ex. Elle s'est mariée avec un docteur.

Epouser quelqu'un = se marier avec quelqu'un

Ex. Elle a épousé un docteur.

Remarque : Prendre garde à la différence de construction entre "se marier avec quelqu'un" et "épouser quelqu'un".

Mais avant le mariage, il s'agit de se mettre d'accord.

Demander la main d'une femme = la demander en mariage = ขอแต่งงาน

Accorder la main de

Ex. Il demanda la main de la fille de son patron qui la lui accorda sans hésitation.

Donner sa fille en mariage à quelqu'un = ยกลูกสาวให้

Ex. Il a donné sa fille en mariage à un riche commerçant.

Mais si l'on est très moderne et non-traditionnaliste, on ne demande pas l'autorisation des parents et c'est souvent la femme qui suggère le mariage, il n'est alors pas question de demander la main de l'homme !

Ex. Ils décidèrent de se marier.

La tailleur

[1]

Du bon et du mauvais usage ...

Dans les portraits ou descriptions de personnes, il y a quelques verbes à peu près synonymes qu'il faut savoir utiliser correctement.

HABILLER – VÊTIR – METTRE – PORTER

Habiller et vêtir

Ces deux verbes sont synonymes, mais "vêtir" est d'une langue plus soutenue.

Habiller ou vêtir quelqu'un = แต่งตัวให้

Ex. Elle habille son enfant pour sortir.

La petite fille habille sa poupée.

Habiller et vêtir sont surtout employés au passif ou comme adjectifs verbaux.

Ex. Il est **bien habillé** (= avec élégance)

Avec ces verbes, on utilise la préposition "de", si on parle de couleur.

Ex ... "Un malheureux vêtu de noir,
Qui me ressemblait comme un frère" ...

(Musset)

Habillé en = déguisé en

Ex. Cet enfant est déguisé en soldat.

L'adjectif **habillé** signifie élégant, chic.

Ex. Une robe habillée.

S'habiller et se vêtir, mettre, porter

S'habiller et se vêtir, ainsi que mettre, décrivent l'action de mettre des habits, des vêtements.

Ainsi ne dites pas :

"Elle se promène dans la rue, elle met sa robe rouge." Cela voudrait dire qu'elle est en train de s'habiller en pleine rue.

Dites plutôt :

"Elle porte une robe rouge."

Si vous êtes cliente de Balmain, vous direz :

"Je m'habille chez Balmain."

Les contraires d'habiller/vêtir, s'habiller/se vêtir sont déshabiller/dévêtir et se déshabiller /se dévêtir. Le contraire de mettre est enlever ou ôter.

La taillo~~n~~ne

Du bon et du mauvais usage ...

Dans les verbes de mouvement, il y en a deux, les plus utilisés, qui n'ont l'air de rien, mais qui sont souvent employés incorrectement parce que leur emploi en français est parfois exactement à l'inverse de l'utilisation de leurs équivalents en thaï. Ce sont :

ALLER (ไป) et VENIR (มา)

A tel point que, dans les cas où j'utiliserais "aller" en français et que je ne résiste pas à l'envie d'écrire "ไป", à chaque fois, ma copie me revient avec "ไป" corrigé en "มา"

Aller s'emploie lorsqu'il s'agit d'un mouvement qu'on fait de l'endroit où l'on est au lieu où l'on n'est pas. Par exemple, si je suis à Bangkok, je dirai : "Je vais partir pour la France dans quelques jours."

Venir s'emploie lorsqu'il s'agit d'un mouvement qui se fait de l'endroit où l'on n'est pas à l'endroit où l'on est. Par exemple, si je suis à Bangkok, je dirai : "Mon collègue est venu de Paris la semaine dernière."

Jusque-là, c'est très simple, l'emploi en thaï est le même, on peut traduire directement "aller" par "ไป" et "venir" par "มา". Mais lorsque l'on a un interlocuteur, il y a une différence entre le thaï et le français. En thaï, on se place au point de vue de l'interlocuteur et non de celui qui parle.

Ex. J'irai vous voir demain.

ฉันจะมาหาท่านพรุ่งนี้

Je vous envoie mes meilleures pensées.

ฉันขอส่งความคิดถึงมาด้วย

mais on dit bien "ฉันส่งของไปให้เขา"

Avoir été Le verbe "être", dans ses formes du passé, peut remplacer le verbe "aller"

Ex. J'ai été à Paris le mois dernier.

ou

Je suis allé à Paris le mois dernier. Certains auteurs disent qu'il y a cependant une différence de sens. "J'ai été à Paris ..." pour eux, implique un aller-retour : J'ai fait le voyage de Paris et j'en suis revenu, alors que "Je suis allé à Paris ..." ne parle que du mouvement fait pour me transporter à Paris. D'autres disent au'il n'y a aucune différence de sens, mais une différence de niveau de langue. "J'ai été à Paris ..." est familier alors que "Je suis allé à Paris ..." paraît plus soigné.

Le futur proche et le passé récent. Pendant que nous y sommes, n'oublions pas que "aller" et venir peuvent servir à exprimer le futur proche et le passé récent.

Ex. Je vais partir dans quelques minutes.

Je viens de terminer mon article.

Au revoir,

La tailloenne

Du	bon	et	du	mauvais	usage
----	-----	----	----	---------	-------

Cela fait maintenant trois fois que la chronique "Du bon et du mauvais usage" est absente du Bulletin de l'ATPF, son auteur ne trouvant plus de sujets à traiter. Si je reviens aujourd'hui, c'est grâce à l'inspiration du nouveau comité de rédaction qui, réuni en une séance-marathon, a déterminé son programme, fixé son calendrier et surtout choisi les thèmes des 4 Bulletins de cette année. Le thème du 1er Bulletin est la traduction. Je ne vais pas vous parler de théorie, de pratique, d'enseignement de la traduction, mais de quelques petits problèmes pratiques, ayant une certaine relation avec la traduction, que j'ai rencontrés avec mes élèves.

LES FAUX AMIS ET LES FAUX FRERES

Comme chacun le sait, en Thaïlande, à peu près tous les élèves des classes secondaires et par conséquent les étudiants des universités et des collèges divers ont étudié l'anglais, plus ou moins longuement, plus ou moins bien. L'anglais est donc la première langue étrangère, ce qui crée des habitudes, des réflexes, des prononciations qui peuvent s'avérer néfastes pour l'étude subséquente du français. Bien souvent, quand il s'agit de traduction, même si ce n'est que pour des besoins de conversation, de rédaction nécessitant une transposition de vocabulaire thaï en vocabulaire français, les élèves passent par une métalangue qui, ici, est une vraie langue, l'anglais. Nous avons donc le schéma suivant: Vocabulaire thaï → vocabulaire anglais → vocabulaire français.

Il est vrai qu'il y a un certain nombre d'élèves qui traduisent directement de thaï

en français. Les exemples amusants ne manquent pas, je ne vous en citerai qu'un. Dans une composition française sur "Le pays que j'aimerais visiter", le choix d'une élève s'était porté sur les Etats-Unis. On pouvait lire "... puis j'irai voir l'eau tombée Angara..", illustration de la traduction directe et de la mémorisation incorrecte des sons.

Dans l'étape vocabulaire anglais → vocabulaire français, nous rejoignons les difficultés rencontrées par les traducteurs "anglais - français", dont les Faux Amis.

Les Faux Amis

L'anglais, langue tout d'abord anglo-saxonne, a subi l'influence de l'occupation de Jules César au 1er siècle avant Jésus-Christ puis surtout celle de Guillaume le Conquérant au XIe siècle quand le français fut imposé. Le latin, langue européenne au temps des Romains, a eu un développement différent dans chaque pays et a donné naissance aux langues différentes que sont le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain. Les mots français de la langue anglaise ont aussi eu une évolution parfois différente de ceux de la langue française elle-même, ainsi "... il en (= des mots français) est qui, loin d'évoluer parallèlement dans l'une et l'autre langue, se sont orientés dans des directions divergentes et qui, tout en gardant la même forme, ont pris des sens plus ou moins différents. Or, devant ces mots d'origine française ou latine, le traducteur non averti, victime de leur ressemblance verbale avec les nôtres, ne s'avise pas toujours

que l'identité de forme n'entraîne pas nécessairement l'identité de sens. L'application hâtive du raisonnement par analogie se trouve donc être la source d'inexactitudes plus ou moins graves.* Ce sont là les **Faux Amis** qui existent par centaines et qui ont fait l'objet de livres entiers, par exemple celui cité au bas de cette page.

Il n'est pas de mon propos d'en dresser une longue liste, mais d'en citer quelques-uns, des plus courants, auxquels il faut faire attention et surtout mettre en garde vos élèves.

Exemples de faux amis:

- Je vais aller chercher ce livre dans une librairie.
≠ I am going to look for this book in a library.
Il faut dire "bookshop".
- Je vais à la bibliothèque.
= I am going to the library.
- Elle est dans l'office.
≠ She is in the office.
Il faut dire "in the pantry".
- Il est au bureau.
= He is in the office.
- Je ne peux pas supporter cet homme.
≠ I cannot support this man.
Il faut dire "stand".
- Je dois acheter mon billet de train.
≠ I must buy my train billet.
Il faut dire "my train ticket".

* Maxime KOESSLER "Les Faux Amis des vocabulaires anglais et américain" Librairie Vuibert, Paris, 1875, p.10.

Récapitulation

Français	Anglais
librairie	bookshop
bibliothèque	library
office	pantry
bureau	office
supporter	stand
billet	ticket

Les Faux Frères

Ce que personnellement j'appelle les faux frères, ce sont les mots qui ont le même sens dans les deux langues, mais qui s'écrivent légèrement différemment. Ici aussi je n'en citerai que quelques-uns, ceux où mes élèves font régulièrement des fautes d'orthographe.

Anglais	Français
example	exemple
literature	littérature
traditional	traditionnel
functional	fonctionnel
calm	calme
hero	héros
cotton	coton
poem	poème
syllable	syllabe

J'espère que ces deux petites listes, bien incomplètes mais établies selon mon expérience personnelle, vous éviteront quelques déboires avec les "faux amis" et les "faux frères".

La tatillonne

Message d'adieu

DU BON ET
DU MAUVAIS USAGE

La tatillonne



Aujourd'hui, il ne s'agira pas d'usage grammatical mais d'usage mondain, autrement dit d'étiquette. C'est même plus grave, je dirais qu'il s'agit d'assassinat.

Si un journaliste ou un écrivain désire cacher sa véritable identité et utiliser un pseudonyme, il faut respecter son choix. Même si ce nom d'emprunt n'est plus qu'un secret de Polichinelle et qu'on se chuchote le nom véritable de l'auteur de bouche à oreille, il n'est pas admissible de le divulguer

publiquement, a fortiori dans la revue pour laquelle il écrit.

Du moment que l'identité de la Tatillonne a été révélée dans un Bulletin de l'ATPF, j'estime qu'on l'a tuée. Elle ne reviendra plus jamais. Elle vous tire sa révérence et, pour ceux qui ont connu Jean Sablon (ils ne doivent pas être nombreux), s'en va au hasard.

Ave lector, moritura te salutat. ●

พระนิพนธ์บทความการใช้ภาษาฝรั่งเศส “Du bon et du mauvais usage”
 ในวารสารสมาคมครูภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย

ปีที่	ฉบับที่	เดือน	เรื่อง	หน้า
1	1	มกราคม-มีนาคม 2521	En, à, dans, de, du	4-6
1	2	เมษายน-มิถุนายน 2521	Les ou des?	4-5
1	3	กรกฎาคม-กันยายน 2521	L'expression de l'ordre	5-6
1	4	ตุลาคม-ธันวาคม 2521	L'infinitif	4-5
2	1	มกราคม-มีนาคม 2522	M. ou Mme ou Mlle	11
2	2	เมษายน-มิถุนายน 2522	Le dictionnaire et le verbe “accepter”	4-5
2	3	กรกฎาคม-กันยายน 2522	L'adjectif possessif	6-7
2	4	ตุลาคม-ธันวาคม 2522	Les adjectifs numéraux cardinaux et ordinaux	13-15
3	1	มกราคม-มีนาคม 2523	ไม่ได้ลงพิมพ์	-
3	2	เมษายน-มิถุนายน 2523	Les signes de ponctuation	13-14
3	3	กรกฎาคม-กันยายน 2523	La grammaire	5-9
3	4	ตุลาคม-ธันวาคม 2523	Le mot “oublier”	5
4	1	มกราคม-มีนาคม 2524	Le participe	4-5
4	2	เมษายน-มิถุนายน 2524	Le participe (suite)	4-6
4	3	กรกฎาคม-กันยายน 2524	Le participe (suite)	5-7
4	4	ตุลาคม-ธันวาคม 2524	Le participe (suite et fin)	12-13
5	17*	มกราคม-มีนาคม 2525	Parler et dire	3-5
5	18	เมษายน-มิถุนายน 2525	Partir ou quitter	3-4
5	19	กรกฎาคม-กันยายน 2525	Marier-se marier-épouser	1
5	20	ตุลาคม-ธันวาคม 2525	Habiller-vêtir-mettre-porter	1
6	21	มกราคม-มีนาคม 2526	ไม่ได้ลงพิมพ์	-
6	22	เมษายน-มิถุนายน 2526	Aller (ไป) et venir (มา)	13
6	23	กรกฎาคม-กันยายน 2526	ไม่ได้ลงพิมพ์	-
6	24	ตุลาคม-ธันวาคม 2526	ไม่ได้ลงพิมพ์	-
7	25	มกราคม-มีนาคม 2527	Les faux amis et les faux frères	6-7
7	26	เมษายน-มิถุนายน 2527	ไม่ได้ลงพิมพ์	-
7	27	กรกฎาคม-กันยายน 2527	Message d'adieu	5

* นับแต่ปีที่ 5 เป็นต้นมา ฉบับการออกวารสารจะเริ่มด้วยเลขฉบับที่ 17 จนถึงปัจจุบัน



Réflexion morale

Choisie et traduite par Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana
Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra pour l'ATPF.

*Ce n'est point un grand avantage
d'avoir l'esprit vif si on ne l'a pas juste.
La perfection d'une pendule n'est pas
d'aller vite mais d'être bien réglée.*

Vauvenargues, XVIII^e siècle

การมีความคิดฉับไว แต่หากไม่ถูกต้องก็ไม่ใช่คุณประโยชน์มากนัก
คุณค่าของนาฬิกา มิใช่การเดินเร็ว แต่เป็นการเดินเที่ยงตรง

Son Altesse Royale

la Princesse Galyani Vadhana

Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra

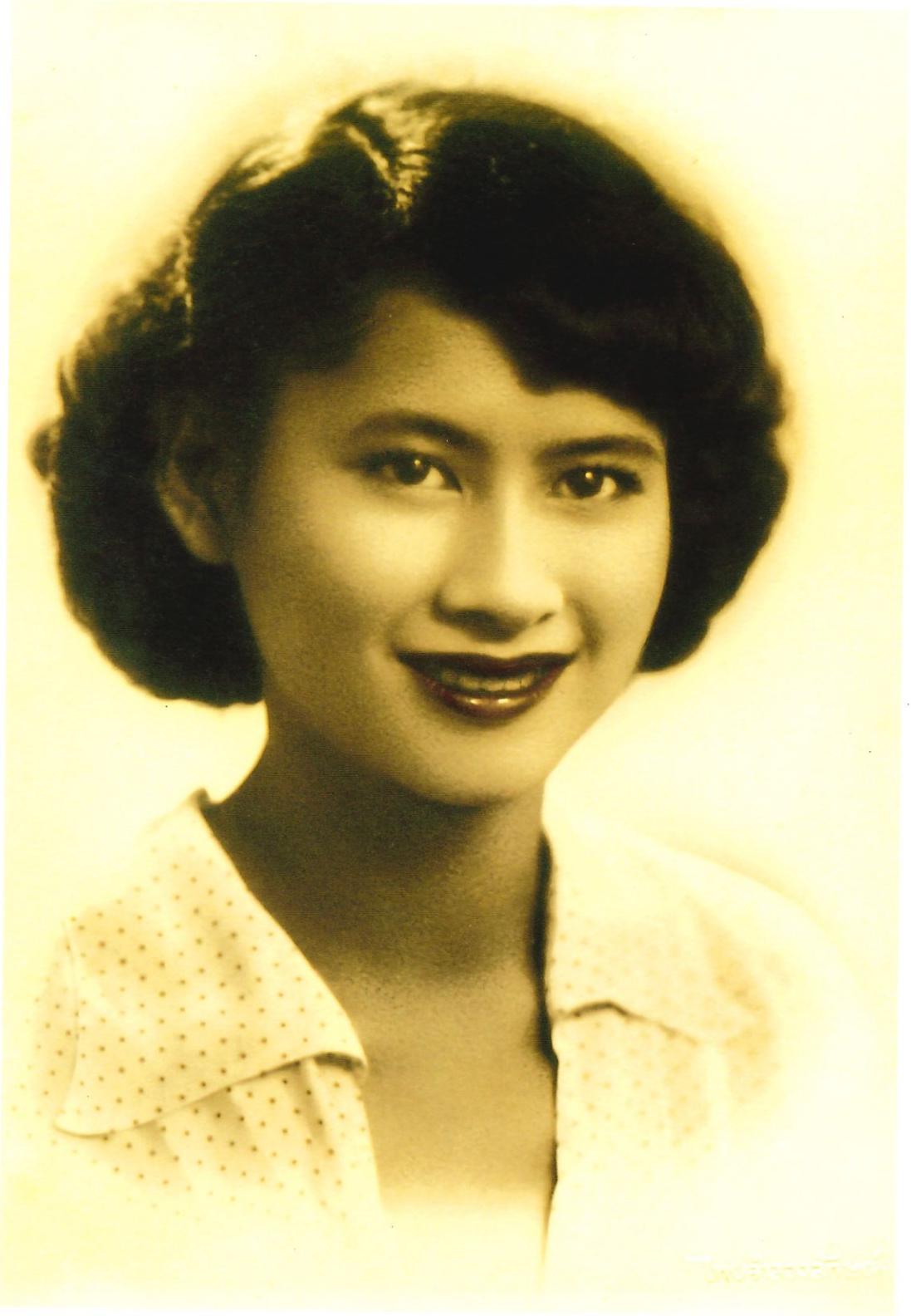
et l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français



















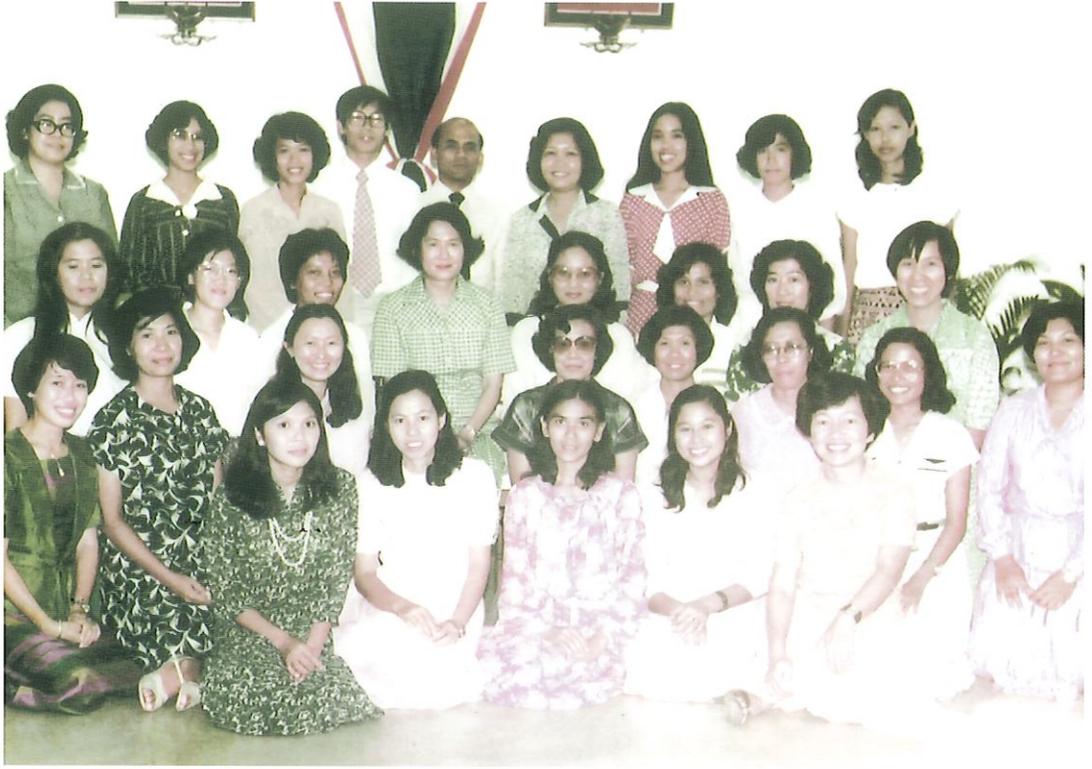
























































Réflexion morale

Choisie et traduite par Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana
Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra pour l'ATPF.

*On ne donne rien si libéralement
que ses conseils*

La Rochefoucauld, XVII^e siècle

คนเราไม่ให้สิ่งใดด้วยความโอบอ้อมอารี
มากเท่ากับให้คำแนะนำ

*M*essages de condoléances,
témoignages de sympathie



PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Paris, le 02 JAN. 2008

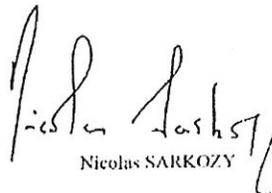
Sire,

C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que j'apprends la disparition de Son Altesse Royale, la Princesse Galyani Vadhana.

Dans ces circonstances douloureuses, permettez-moi de présenter à Votre Majesté mes très sincères condoléances et celles du peuple français, et de l'assurer de toute ma solidarité dans ce moment d'immense peine pour la famille royale et le peuple thaïlandais.

La France n'oubliera pas le rôle éminent que Son Altesse Royale a joué dans la diffusion de sa langue et de sa culture en Thaïlande, comme son engagement en faveur des déshérités dans les domaines médical, éducatif et culturel. Toute sa vie durant, elle aura été une leçon de courage, de tolérance et de générosité.

Avec à nouveau toutes mes condoléances, je prie Votre Majesté de bien vouloir agréer l'expression de ma très haute considération.



Nicolas SARKOZY

Sa Majesté Bhumibol Adulyadej
Roi de Thaïlande

(avec l'autorisation de Sa Majesté le Roi)

Chères Mesdames,

C'est avec consternation que j'apprends la disparition de la Princesse Galyani, dont je vous remercie de m'informer. Je vois encore devant mes yeux le charmant et intelligent visage de cette aristocrate aussi simple que distinguée, tel qu'il apparaît dans l'excellent film qui nous fut montré à tous en cette mémorable journée du 23 octobre 2007.

Veillez transmettre à tous et toutes les collègues de l'ATPF mes sentiments de solidarité dans cette épreuve, qui frappe tous ceux qu'elle avait réunis autour de ce bel idéal auquel elle a consacré sa vie: consolider les liens entre la Thaïlande et les pays francophones, dont la France, par le choix du plus beau ferment d'union, c'est-à-dire la culture et la langue.

Claude Hagège
Collège de France



Chères collègues,

Très ému par la douloureuse nouvelle dont vous venez de me faire part, au nom de la Fédération Internationale des Professeurs de Français, je vous exprime toute ma sympathie dans la dure épreuve qui vous est imposée et vous prie de transmettre mes plus vives et plus sincères condoléances à la famille royale, ainsi qu'à tous les proches de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra.

Dario Pagel
Président de la Fédération Internationale
des Professeurs de Français



Chères Mesdames,

C'est avec un profond chagrin que j'ai appris la triste nouvelle. J'avais été très honoré d'être invité par son Altesse Royale la Princesse Galyani aux deux Congrès de l'ATPF pour traiter de la didactique de l'oral avec les professeurs. Je garde avec nostalgie la photo prise en sa présence lors du premier congrès, elle est exposée dans mon bureau. Pussions-nous suivre son exemple pour la promotion des langues étrangères.

Veillez avoir l'obligeance de transmettre mes condoléances à la famille royale et à ses proches.

François Wioland
Professeur de Phonétique
Université de Strasbourg, France



*T*rès chères collègues,

C'est avec beaucoup de peine que nous apprenons le départ de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra, fondatrice et Présidente honoraire de l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français.

Son action pionnière en faveur de l'enseignement du français, son dynamisme et son engagement témoignent de ses grandes qualités de cœur et de son dévouement.

Au nom de la Commission pour l'Amérique latine et la Caraïbe de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (COPALC-FIPF), de l'Association des Professeurs de Français du Venezuela (AVENPROF) et en mon nom, veuillez accepter nos sincères condoléances et nos meilleurs sentiments.

En partageant votre douleur en cette période difficile, nous vous prions de bien vouloir transmettre notre profonde émotion à la famille royale, ainsi qu'à tous les proches de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra.

Raquel Pirca H.
Présidente de la Commission pour l'Amérique latine et la Caraïbe
de la Fédération Internationale des Professeurs de Français
Secrétaire générale de l'Association des Professeurs de Français du Venezuela

*B*onjour

J'ai appris avec grande tristesse la nouvelle de la disparition de la Princesse Galyani et je vous transmets en mon nom et au nom du CLA nos sincères condoléances à la famille royale et toute notre sympathie pour l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français qu'elle présidait et qui a toujours été un partenaire incomparable de notre Université. J'ajoute que j'ai eu personnellement l'occasion de rencontrer plusieurs fois la Princesse qui a toujours manifesté beaucoup de gentillesse et d'intérêt et qui connaissait parfaitement bien ma région natale proche de la Suisse romande où elle a étudié.

Bien cordialement,

Régis Cristin

*Chère Khunying Wongchan,
Chère Ajarn Thida,
Chère ATPF,*

J'ai été très émue et attristée d'apprendre le décès de la Princesse Galyani.

J'ai eu l'honneur de partager quelques instants privilégiés avec la Princesse Galyani lors de la Fête de St John's en 2005.

J'en garde un souvenir impérissable.

Mon cœur et mes pensées vous accompagnent dans ces moments difficiles.

Je tiens à vous assurer de mon éternel dévouement à votre association. Les mots me manquent pour exprimer toute la reconnaissance que j'ai envers l'ATPF et les travaux accomplis par Son Altesse Royale.

J'espère vivement que vous trouverez dans ces quelques lignes le témoignage de ma sympathie.

Malgré la distance, je suis avec vous.

Amitiés,

Tatiana Bésory

Chères collègues,

Mes sincères condoléances à votre Princesse qui a tant soutenu l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français, ce sera sans doute une grande perte du milieu francophone et de votre pays!

Mais je crois que votre association va reprendre bientôt courage pour compléter sa grande vocation de promouvoir la langue et la culture francophones.

Rachel Juan

Directrice du département des études européennes
Université Nationale de Cheng-Chi, Taiwan

Quelle triste nouvelle! Je m'associe à vous et partage sincèrement la peine que vous éprouvez face à la disparition d'une si grande personnalité qui a œuvré avec tant d'humanisme!

Sincères condoléances,

Isabelle Gruca
Université de Nice-Antipolis, France

*Chère Khunying Wongchan,
Chère Ajarn Thida,*

Je vous écris aujourd'hui dans des circonstances particulièrement tristes, pour vous transmettre toute l'émotion et toute la tristesse que je ressens depuis que j'ai appris le décès de Son Altesse Royale.

Je viens vous apporter mes condoléances et transmettre toutes mes pensées à vous, à l'ATPF et à tous les professeurs de français. J'espère que vous croirez en ma sincère affection et en ma profonde tristesse.

Je ne peux m'empêcher de me souvenir des deux merveilleuses années que j'ai passées à travailler avec vous et avec les professeurs de français de Thaïlande. Je me souviens avec émerveillement des moments où j'ai eu la chance de rencontrer ou d'apercevoir Son Altesse Royale, notamment de cette fois-là où je me trouvais à sa table peu de temps après mon arrivée. J'entends encore également son très beau discours d'ouverture de la réunion régionale de Bangkok et ressens encore mon émotion d'alors.

Très sincèrement, je suis très heureux et très fier, d'avoir pu travailler avec vous pendant deux années qui resteront pour moi une formidable expérience professionnelle et humaine. J'ai beaucoup appris et vous en suis vraiment reconnaissant. Je suis encore aujourd'hui émerveillé de la passion, de l'humanité que vous avez pu m'apporter. Je sais que cette passion était transcendée par SAR et que votre tristesse doit être aujourd'hui très lourde à porter. Je souhaite m'associer modestement à vous pour pleurer Son Altesse.

Bien à vous,

Stéphan Orivel
Responsable des cours
Institut franco-japonais à Yokohama



À la mémoire de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra, ses anciens collègues, ses anciens étudiants et tous les membres de la communauté universitaire se joignent pour témoigner de leur reconnaissance et de leur tristesse en ce jour de deuil.

Faculté des Arts Libéraux
Université Thammasat

La disparition de Son Altesse Royale, la Princesse Galyani Vadhana, m'a profondément bouleversé. J'aimais beaucoup Son Altesse Royale et je crois qu'elle m'appréciait beaucoup aussi. Cela faisait quinze ans qu'elle avait décidé de me compter parmi ses relations personnelles et qu'elle m'accordait sa confiance. Elle était venue dans ma région d'origine à Toulouse en 1994 et j'avais pris soin d'elle pendant la totalité de son séjour en France. Depuis lors, elle m'invitait à chaque fois que je venais en Thaïlande ou à l'occasion des nombreux voyages de l'ATPF auxquels j'ai participé. Je suis conscient de l'immense privilège dont j'ai bénéficié tout au long de ces années. Son Altesse Royale incarnait la générosité au travers de ses innombrables activités au profit des plus défavorisés pour le plus grand bien du Royaume.

“Un seul être vous manque et tout est dépeuplé”

(Lamartine)

Jean-Michel Vidal

Conseiller politique

Centre régional du Programme des Nations Unies pour le développement



Reconnaissance pour l'œuvre académique menée, pour la rigueur intellectuelle et la force de travail dont elle a fait preuve jusque dans les dernières années de sa vie.

Tristesse pour la disparition de la personne humaine dont la compassion et la sympathie passaient la barrière du protocole.

Département de français
Faculté des Arts Libéraux
Université Thammasat



L'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français, très émue par la disparition de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra, fondatrice et Présidente honoraire de l'Association, partage la douleur en ces jours de tristesse avec toute la nation et présente ses condoléances à la famille royale, ainsi qu'à tous ses proches.

L'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français

Ballonville, le 21/08
(cette mois de votre année)

Très, très chère Madame, le professeur,
Votre Alténe Royale,
Votre Alténe me manque incommensurablement, mais... Que Votre Alténe rejoigne le Prince Béni et la Princesse Maja dans le paradis!

Votre Alténe est et sera toujours dans mon cœur jusqu'à la fin de ma vie.
Entre temps, que Votre Alténe m'excute de porter du bleu certains jours pendant ces 100 jours traditionnels de deuil. En faisant cela je suis que Votre Alténe est tout près de moi.
Le noir me fait sentir un grand vide sans Votre Alténe et cela me peine terriblement.




(2)

Je ne dirai jamais au revoir à Votre Alténe. Je ne dirai que bonjour comme je le fais toujours en passant devant la statue du Prince Béni à l'université. Cela me fait toujours du bien!

« J'ai encore des choses à vous dire... »
(Michel Deguy)

En ce moment, cela me dirait de ne pas pouvoir aller présenter mes respects à Votre Alténe à Bangkok, parce que je dois faire de mon mieux pour envoyer mes 9 peussins à bon port. Je dus me contenter d'y faire des voyages imaginaires comme le faisait Victor Hugo au tombeau de Léopoldine:

« Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne, je partirai. [...] J'irai par la forêt, j'irai par la montagne. [...] Et quand j'arriverai, je mettrai sur [la] tombe un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur. »



Je n'avais su que le 29 avril 2007 serait la dernière fois que je verrais Votre Alténe, j'aurais aimé « toucher [Votre Alténe] tendrement, [endormir Votre Alténe] comme on endort un enfant, bordant [Votre Alténe], [embrassant], soignant [...], accompagnant [Votre Alténe] jusque... possible [...]. »
(Michel Deguy, A ce qui n'en finit pas)

J'irai présenter mes respects à Votre Alténe à Bangkok avant son départ pour un très, très long voyage.
Que Votre Alténe me permette de l'embrasser très, très fort;

J
P.S cette fois, Votre Alténe ne peut plus
besoin de corriger mon français,
car Charlotte l'a déjà fait.



Sommaire

La Princesse dans nos Cœurs

<i>H</i> ommages	2
<i>B</i> iographie	6
<i>de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra</i>	
<i>S</i> on Altesse Royale	10
<i>la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra et l'enseignement du français en Thaïlande</i>	
<i>H</i> istorique	16
<i>de l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français</i>	
<i>D</i> u bon et du mauvais usage	22
<i>S</i> on Altesse Royale	72
<i>la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra et l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français</i>	
<i>M</i> essages de condoléances, <i>témoignages de sympathie</i>	110



Conseiller à la mise en œuvre

Khunying Khaisri SRI-AROON

Directeur de la publication

Khunying Wongchan PHINAINITISATRA

Comité de rédaction

Thida BOONTHARM
Sirajit DEJ-AMONCHAI
Patrick BINOT

Editeur en chef

Predee PHISPHUMVIDHI

Remerciements à tous nos amis qui nous ont apporté les photos

Imprimerie Matchon, Bangkok, Thaïlande

ISBN : 978-974-06-2403-5

Première édition : Mai 2008

Tirage : 3 000 exemplaires

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays



L'ATPF remercie le Ministère de la Culture
pour son soutien à la publication.